

32^e ANNÉE - N° 106 - PÉRIODIQUE

SEPTEMBRE 1987

LA KOUUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1^{er} mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS — Tél. : 48-74-52-93

N° Commission paritaire : 208-D-73 - du 15-5-1972 — Routage : 208

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRESIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4^e G.T.M.), LEBLANC (1^{er} G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3^e G.T.M.), PARLANGE (†) (4^e G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3^e G.T.M.), TURNIER (2^e G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

SECRETAIRES GENERAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), col. Gérôme de GANAY, col. Guy de MAREUIL (†), col. Georges GAUTIER (†)

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, Colonel Jean SAULAY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

MM. le général André FEUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Jean-Baptiste EYHARTS, Marcel FAYE, Gérôme de GANAY, Mme GARRET, MM. Yves HUCHARD, Michel LEONET, Marc MERAUD, Léon. MERCEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PICARDAT, Maurice RAULT, M^e Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Yves SALKIN, Jean WARTEL.

BUREAU

Président :	Général FEUGAS	Tél. :	57-40-40-02
Vice-président :	Léon MERCEZ	Tél. :	(1) 42-28-31-02
Secrétaire général :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. :	(1) 47-63-36-65
Conseiller administratif :	Yves HUCHARD	Tél. :	(1) 45-53-06-48
Trésorier :	Henry MULLER	Tél. :	(1) 48-47-11-42
Conseiller relations publiques :	André NOEL	Tél. :	(1) 47-04-99-20

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. :	Roger DUMONT	Tél. :	88-69-62-41
Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél. :	56-80-47-44
Corse :	Capitaine AGOSTINI		
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. :	61-62-82-28
Marseille :	Commandant FILHOL	Tél. :	75-01-35-28
Nice-Côte-d'Azur :	Colonel Georges BERARD	Tél. :	93-81-43-78
Ouest :	Renaud ESPEISSE	Tél. :	99-97-05-44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. :	(1) 39-51-76-68
Pays de Loire :	Colonel DELAGE	Tél. :	41-88-05-11
Pyrénées :	Commandant GUYOMAR	Tél. :	59-02-81-09
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. :	74-84-94-95
Roussillon-Bas Languedoc :	Commandant CAMRRUBI	Tél. :	68-50-21-77
Voorges :	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. :	29-65-76-57

Association des descendants : Cdt Georges BOYER de LATOUR Tél. : 84-76-41-26

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE, Commandant DALLONEAU,

Mme André PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Porte-drapeau : Marcel FAYE. — Porte-drapeau-suppléant : Pierre PREMOLI.

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : (1) 48-74-52-93. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Cotisation annuelle : 150 F.

Pour les membres à vie, le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 130 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

Téléphone : Pour appeler Paris et la région parisienne de la province faire le 16-1 puis le numéro à 8 chiffres.

Réunion amicale mensuelle : chaque 3^e mardi du mois, de 17 heures à 19 heures, au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Métro : Trinité - d'Estiennes d'Orves.

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
CONGRES NATIONAL A PERIGUEUX (suite) :	
- Assemblée générale de l'Association des descendants	4
ACTIVITES DE LA KOUMIA :	
- Conseil d'administration du 20 octobre 1987	12
VIE DES SECTIONS :	
- Section de l'Ouest	14
MONTMOREAU :	
- Musée des Goums	16
CARNET :	
- Naissances	17
- Mariages	17
- Décès	17
- Nominations, promotions, distinctions	18
IN MEMORIAM :	
- Le chef de bataillon Pasquier :	
In memoriam, Gal Feugas	19
Allocution aux obsèques, Gal Feugas	20
ARTICLES DIVERS :	
- En feuilletant l'« Histoire des Goums » : hommage au commandant Pasquier, par Marc Méraud	22
- Un an après la mort du colonel Guignot : hommage des anciens combattants, paru dans « La Voix du Combattant » par Jean Guyot ..	25
- Voyage au Maroc (comme suite au n° 105), par Bernard Sevestre ..	26
- Petites histoires qui font l'Histoire :	
L'expédition de Michel Vieuchange, par Pierre Azam	29
Souvenirs !... Monsieur Doré, par Pierre Azam	30
- Le « Nettaf »	31
- Les joyeusetés de la typographie, par Pierre Azam	31
- Trois poèmes, par Henri Dupuch :	
- Nos uniformes	32
- La femme et l'amour	33
- Faut faire avec	34
- Les goumiers en Tunisie, chanson adressée par le général Jarrot ..	35
BIBLIOGRAPHIE :	
- Le Maroc, vocations et réalités, de Maurice Fougerouse, par le géné- ral Feugas	36
AVIS DIVERS :	
- Recherches de personnes, témoignages, documents	36

SOMMAIRE

PRIÈRE INSTANTE DU TRÉSORIER

Plus de deux cents adhérents ont négligé de régler leur cotisation. Ils mettent en danger la vie financière de notre bulletin.

La parution des n°s 104, 105 et du nouvel annuaire a absorbé le montant des cotisations perçues.

En application des résolutions du congrès de Gérardmer, les abonnés n'ayant pas mis à jour leur cotisation pour le 15 septembre 1987 verront la bande du bulletin n° 106 frappée de l'avertissement « abonnement expiré, dernier envoi » et seront rayés du service du bulletin le 30 octobre.

Les frais du tirage plus réduit du n° 107 en seront allégés d'autant.

Il va sans dire que les abonnés ayant versé leur cotisation entre le 15 septembre et le jour de la réception du n° 106 voudront bien tenir pour nul et non avenu l'avertissement apposé sur la bande du bulletin.

Prière, enfin, de bien vouloir joindre une enveloppe timbrée pour toute demande de renseignements, et de joindre 3 francs en timbres-poste pour tout changement d'adresse (cf. au bas de la page 2 de couverture du bulletin).

Avec les remerciements et les souhaits de bonne rentrée de

BOU SENDOUQ.

31 - Nos uniformes
32 - La tenue de l'Amou
34 - Fait faire avec
35 - Les gouniers en Tunisie, chanson adressée par le général Jarrot ..
BIBLIOGRAPHIE :
- Le Maroc, vocations et réalités de Maurice Tougouze, par la gène-
38 tri Fasagas
AVIS DIVERS :
- Recherches de personnes, témoignages, documents
36

LE MOT DU PRÉSIDENT

Ayant commandé un goum, le dix-huitième, tant en poste à Boulemane qu'en campagne en Italie, assuré les fonctions d'adjudant-major du 17^e Tabor durant la campagne de France, puis celles de commandant du 1^{er} Tabor en Indochine, il m'est agréable, en tant que président de la Koumia, d'apporter ici une conclusion aux deux volumes qui relatent l'histoire des goums marocains et doivent désormais se trouver en bonne place dans la bibliothèque de la plupart d'entre nous.

Témoin du travail considérable effectué durant quatre années par nos amis Saulay, Salkin, Morineau, Méraud et toute l'équipe parisienne de notre association, pour concevoir, rédiger et faire éditer cet ouvrage tant attendu, il m'appartient, au nom de vous tous, d'exprimer à ceux-ci nos très amicaux remerciements et notre profonde gratitude.

La lecture de la merveilleuse histoire de ces glorieuses unités doit — même si ce récit peut comporter, comme toute œuvre humaine, quelque oubli ou erreur de détail — apporter à tous un réconfort et un espoir en une période où trop nombreux sont ceux qui ont tendance à sombrer dans la morosité. Un réconfort, car on y trouve retracés nombre de faits authentiques témoignant du courage, de l'esprit d'initiative, des sentiments humanitaires et charitables de tous ceux qui, fidèles à la pensée du Maréchal Lyautey, cherchaient à « se faire aimer des Marocains », ceux-ci à leur tour s'attachant à ceux qui savaient les comprendre, leur amitié les portant parfois jusqu'au sacrifice suprême.

Elle leur apportera aussi un espoir car ils y découvriront les origines profondes de l'amitié qui lie nos deux peuples et que ne sauraient effacer les incidents de parcours qui jalonnent la vie des couples les plus unis.

Enfin, elle les incitera à soutenir toujours davantage notre association, dont le but est d'assurer la pérennité de cette amitié dans le souvenir de nos anciens et le respect de nos traditions, en allant toujours plus avant dans la concrétisation de celle-ci. La vie demeurant à tout âge un combat permanent, il nous faut prendre conscience que : le fait y a le pas sur l'idée, l'action sur la parole, l'exécution sur la théorie, et que, comme le disait le Maréchal Foch : « de toutes les fautes une seule est infâmante : l'inaction ».

Général André FEAUGAS.

LE MOT DU PRÉSIDENT

CONGRÈS NATIONAL DE PÉRIGUEUX

DES 13 ET 14 JUIN 1987

(Suite du bulletin n° 105)

Assemblée générale de l'Association des descendants des membres de la Koumia

Le 13 juin 1987 s'est tenue, au palais des fêtes de Périgueux, l'assemblée générale de l'Association des descendants.

L'ordre du jour de cette assemblée générale avait été fixé par le conseil d'administration le 10 février 1987.

Les sociétaires rassemblés signent la feuille de présence, Antoinette-Marie Guignot et Jacques Pasquier procèdent au décompte des pouvoirs envoyés. Le quorum exigé étant atteint l'assemblée générale peut régulièrement se tenir.

Le président déclare ouverte la onzième assemblée générale et expose les points de l'ordre du jour.

I. — RAPPORT MORAL

Chers amis,

« La mémoire d'un homme, ou celle d'un peuple, est le bien le plus précieux ». Cette phrase pourrait faire l'objet d'un beau sujet de dissertation.

Elle a été prononcée, il y a quelques jours, au journal parlé de 13 heures de TF1, par Elie Wiesel, à propos d'événements dramatiques qui ont brutalement été placés sous le faisceau des projecteurs médiatiques.

Malgré le contexte éminemment tragique dans lequel cette phrase nous est transmise, j'ai pensé que, pour nous, elle méritait d'être mise en évidence.

En effet, nous les descendants, nous sommes, par la loi de la vie, les héritiers de la mémoire individuelle de ceux qui nous ont précédés. En toute priorité de celle de nos parents.

L'addition de toutes ces mémoires individuelles constitue un patrimoine historique et culturel qui appartient à notre peuple. Avec les membres de votre conseil et les nombreux sociétaires qui soutiennent notre action, j'ai l'intime conviction que nous avons le devoir de recueillir ce patrimoine légué par nos parents.

Grâce à la Koumia, dont les membres ont réussi à rassembler de nombreux documents historiques ou des objets témoins du passé, au musée des Goums marocains du château de Montsoreau, nous possédons des souvenirs précieux qui matérialisent de façon visible et concrète une partie essentielle de l'action des officiers et des sous-officiers des Affaires indigènes et des goums.

Soyons reconnaissants au regretté commandant Pasquier, père de Michel, notre trésorier, de Jacques qui est administrateur et de Philippe, d'avoir tant œuvré à l'organisation et la présentation de ce musée unique. Nous savons que grâce à Mme Pasquier, nommée nouveau conservateur et à ses enfants, Michel et Philippe, qui l'aideront dans sa tâche, le musée continuera de jouer son rôle d'information et portera témoignage auprès des jeunes générations.

L'effort que chacun d'entre nous développera, auprès des siens d'abord, pour recueillir la précieuse transmission orale directe et rassembler les documents et objets témoins du passé, participera au grand élan collectif qui doit nous animer au sein de l'association.

Beaucoup de nos enfants portent intérêt à la vie exceptionnelle vécue par leurs grands-parents. Ne les décevons pas. Encourageons-les, au contraire, c'est ainsi que l'héritage sera le mieux transmis. Nous avons aussi la chance de disposer d'un document périodique remarquable, auquel tous les descendants devraient être abonnés. Il s'agit du **Bulletin de la Koumia**. Edité quatre fois par an, ce bulletin contribue, de manière intéressante et agréable, au recueil des faits historiques, dans leurs dimensions humaines. Pour les historiens il constituera sans nul doute une mine d'informations puisées à la source même de la vie quotidienne.

Prenons le temps de prendre conscience de la puissance d'évocation de ce bulletin et méditons sur les leçons qu'il nous livre en matière de relations humaines, sur l'Islam, sur l'organisation et les traditions de la société arabo-berbère. En résumé, sur l'histoire qu'ont vécue, pendant un demi-siècle, les peuples français et marocain. Nous disposons de plus de **l'Histoire des Goums marocains** dont le deuxième tome est écrit et doit être diffusé très prochainement.

Pour tous ceux, Français et Marocains, qui s'intéressent à cette période de cinquante années de relations communes, ces deux livres constituent une synthèse exceptionnelle d'informations.

Remercions chaleureusement le colonel Saulay, rédacteur du 1^{er} ouvrage, édité en 1985, et le général Salkin, rédacteur du 2^e tome avec le commandant Morineau, de nous transmettre de si riches et de si attachants souvenirs.

Soyons conscients de la somme considérable de travail et de l'énergie qu'il a fallu consacrer à la recherche de la documentation, au recueil des témoignages directs et à la rédaction objective des faits.

Nous devons prendre connaissance de cette œuvre capitale. Elle est le fruit de l'ardeur, de la volonté et de l'obstination de deux officiers qui méritent toute notre admiration et notre estime. Ils ont été aidés dans leur tâche par une équipe conduite par le général Feugas et ses collaborateurs. Que tous veuillent bien ici trouver l'expression de notre infinie reconnaissance.

Si je me suis permis de rappeler avec insistance l'existence de la Fondation du musée des Goums marocains, du bulletin **Koumia** et de **l'Histoire des Goums marocains**, c'est parce que j'estime essentiel d'attirer l'attention de tous les sociétaires sur ce que constitue à mes yeux la base des connaissances solides et concrètes à partir desquelles il nous sera possible de poursuivre à notre manière l'œuvre entreprise par nos pères.

Je sais que plus de 200 sociétaires fidèles ont compris le sens de notre action, je les remercie de leur soutien et de leurs lettres d'encouragement.

Quant aux 200 sociétaires défaillants, je voudrais posséder la force de persuasion nécessaire pour les convaincre de l'obligation morale qu'ils ont de rester fidèles à leur association, fidèles au souvenir de leurs parents et aux engagements qu'ils ont pris en faveur de l'amitié franco-marocaine.

Malheureusement l'évolution depuis 1984 du nombre de cotisations perçues fait apparaître une diminution continue du nombre des sociétaires cotisants.

Au 31 décembre 1984 le nombre des sociétaires inscrits était de 372 ; en 1985 de 392 ; en 1986 de 408. Le nombre de sociétaires inscrits augmente d'environ une vingtaine par an. En ce qui concerne le nombre de sociétaires cotisants, abonnés au bulletin **Koumia**, celui-ci était de 171 à la fin de 1985 et de 140 en 1986. Fin 1985, le nombre de sociétaires cotisants, non abonnés au bulletin, était de 49 et à la fin de 1986 de 42. Soit à la fin de 1985 un nombre total de sociétaires

à jour de leur cotisation, de 220 sur 392 inscrits et de 182 sur 408 inscrits à la fin de 1986.

Nous constatons avec regret et tristesse la défaillance de tous ces sociétaires. Nous comptons malgré tout sur le retour de ceux qui nous ont temporairement abandonnés. Certes, avec le groupe de 200 sociétaires fidèles nous sommes en mesure de poursuivre la mission de notre association.

Pour 1986, je dois avouer que l'évolution inattendue de ma situation professionnelle m'a causé des soucis sérieux et que, malheureusement, mon épouse et moi-même n'avons pu effectuer les relances personnelles qui auraient sans doute permis de renouer avec certains sociétaires.

Avec la mise au point définitive, par Robert Coudry, du fichier informatisé des descendants, les rappels seront plus faciles et plus rapides. Le nombre de cotisants n'étant à ce jour que de 121 pour 1987, il va falloir d'urgence procéder à l'envoi de lettres de rappel.

Cela n'amuse personne d'avoir à effectuer ces relances qui coûtent cher en heures de travail et en timbres. Tout serait si simple si les sociétaires voulaient bien régler leur cotisation en début d'année.

Mais aujourd'hui on se rend compte que rien n'est facile pour chacun d'entre nous...

A des degrés divers, les familles sont confrontées aux complications administratives, aux difficultés professionnelles et matérielles pour les parents et pour les enfants.

Dans son dernier livre le sociologue, Pierre Bourdieu, parle de la société française mal dans sa peau : « Il n'y a plus de mythes, il n'y a que la réalité ».

Les solutions qu'il préconise : « ne pas vivre au-dessus de ses moyens ; s'organiser en une société de contact plus humaine, moins triste, plus charitable ».

C'est un peu ce que voudrait devenir notre association. Nous qui avons « des racines humaines et affectives communes ». Nous qui pouvons réaliser « un projet commun ». Nous savons que des descendants jeunes et moins jeunes recherchent du travail. Serait-il possible de créer une structure d'échange d'informations qui permette à nos amis, responsables d'entreprise, de favoriser les descendants en difficulté ? Réfléchissons ensemble pour essayer de trouver une solution.

En 1986 nous avons poursuivi notre action en faveur de jeunes Marocains, élèves dans nos écoles militaires ou étudiants.

Après trois années passées à l'Ecole de l'air de Salon de Provence, le lieutenant Ahmed Himmiche s'est vu remettre son « macaron », à Tours, en février 1986, après son stage de pilote de chasse. Nous avons assisté, mon épouse et moi-même, à cette émouvante cérémonie. Nous avons eu le plaisir de le revoir dans sa famille en septembre 1986 au Maroc, où il poursuit sa carrière d'officier pilote de chasse. Un autre élève-officier l'a remplacé à Salon : Yahia Azzegouar. Nous l'avons rencontré plusieurs fois. C'est un garçon fort sympathique qui se trouve en 2^e année et poursuit avec succès sa formation universitaire et de pilote. Son frère aîné a terminé l'Ecole supérieure des télécommunications et vient d'entrer comme ingénieur chez Bull.

Nous savons que dans chaque section des contacts sont pris pour apporter une aide morale ou matérielle à de jeunes Marocains.

Grâce à mon intervention une jeune étudiante marocaine, atteinte d'une très grave maladie, a pu être opérée au centre chirurgical de soins de la Défense à Courbevoie. Après une longue hospitalisation et des traitements biochimiques, elle a pu rejoindre le Maroc. Elle doit revenir pour des contrôles suivis.

Comme vous pouvez le constater nous essayons de rester fidèles aux principes qui guident notre action.

Il nous faut maintenant parler de l'avenir de notre association et du projet de fusion entre l'association Koumia et la nôtre. Nous avons déjà tenu deux conseils d'administration en commun en octobre 1986 et février 1987. Les délibérations, au cours de ces deux réunions, font apparaître un consensus général pour réaliser la fusion des deux associations dans les années qui viennent. Restent

à résoudre les problèmes juridico-administratifs et à définir de façon précise les conditions de cette fusion. Nous ne sommes pas pressés, nous les descendants ; au contraire nous souhaitons que nos anciens restent le plus longtemps possible maîtres de leurs décisions. Nous avons besoin d'eux, de leur présence, de leur concours et de leur expérience de la vie associative.

Je vous demande de réfléchir à cette importante question, dont nous aurons l'occasion de parler au cours de cette réunion, et au sujet de laquelle je voudrais que vous exprimiez votre sentiment.

En terminant, je souhaite rendre hommage à Christian Soubrié, président de la section d'Aquitaine, pour sa participation à l'organisation de cette assemblée générale et l'organisation de ce repas, particulièrement réussi, entre les descendants. N'oublions pas Mme Soubrié qui l'a aidé dans sa tâche.

J'ai aussi le plaisir de vous annoncer l'attribution de la croix de chevalier de l'ordre national du Mérite au capitaine Robert Coudry, notre vice-président. J'aurai personnellement l'honneur et la joie de lui remettre cette croix à l'occasion de la cérémonie du dépôt de gerbes au monument aux morts de Périgueux. Cette croix lui est attribuée au titre du ministère de la Défense pour les services rendus en tant qu'officier de réserve.

En mon nom et au nom de tous les sociétaires, je suis heureux de lui adresser nos affectueuses félicitations.

Nous allons avoir à approuver le procès-verbal de l'assemblée générale de 1986, à approuver les comptes de l'exercice 1986 et du projet de budget 1987 présentés par Michel Pasquier, notre trésorier.

Je vous proposerai également de proroger le mandat de vos administrateurs actuels jusqu'à la décision de fusion à intervenir entre la Koumia et notre association.

J'ai terminé mon rapport sur l'année 1986, j'espère que nous avons fait part de l'essentiel et je vous demanderai de vous exprimer sur son contenu.

Merci, chers amis, de la bienveillante attention que vous avez bien voulu porter à mes propos.

Le président :

Georges BOYER de LATOUR du MOULIN,



Plusieurs sociétaires prennent alors la parole : Michel Pasquier, Robert Coudry, Antoinette-Marie Guignot, Jacqueline Maurer, Jacques Pasquier, Anne Barthelemy, pour approuver le contenu de ce rapport moral et développer des idées personnelles sur l'organisation, l'action et la vie de l'association.

Les perspectives concernant la fusion des deux associations sont également abordées.

II. — APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET DES COMPTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE 1986

Le président indique que le procès-verbal et les comptes présentés au cours de l'assemblée générale du 7 juin 1986, qui s'est tenue à Montsoreau, ont été publiés dans le bulletin Koumia, n° 101, de juillet 1986.

Tous les sociétaires ont pu en prendre connaissance.

Il demande aux sociétaires de bien vouloir approuver ce rapport et les comptes portant sur l'exercice 1985.

A l'unanimité des sociétaires présents ou représentés le rapport et les comptes de l'exercice 1985 sont approuvés.

III. — RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1986

Le président demande à Michel Pasquier d'exposer les comptes de l'association pour l'exercice 1986.

BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 1986

Solde créditeur au 31 décembre 1985		56.898,95	
RECETTES		DEPENSES	
179 cotisations à 40 F	7.160,00	Règlements Koumia	10.240,00
3 cotisations à 20 F	60,00	Fonctionnement	2.371,80
Bulletins	10.240,00	Représentation	350,00
Dons	2.563,16	Assemblée générale	1.005,80
Produits financiers	3.411,44		
Total crédit	80.365,39	Total débit	13.967,60
Solde créditeur au 31 décembre 1986		66.397,79	

BILAN PREVISIONNEL AU 31 DECEMBRE 1987

150 cotisations à 40 F	6.000,00	Frais de fonctionnement	5.000,00
35 cotisations à 20 F	700,00		
Dons	1.500,00		
Produits financiers	3.500,00		
Total recettes	11.700,00	Total dépenses	5.000,00
Solde créditeur	6.700,00	Report	66.397,79
Solde prévisionnel au 31 décembre 1987			73.097,79

Les comptes pour l'année 1986 sont arrêtés à la somme de 66.397,79

Le président remercie Michel Pasquier du soin et du travail qu'il consacre à la présentation des comptes.

Chacun peut constater la bonne situation financière de l'association, avec pour 1986 un solde créditeur de 66.397,79 francs et des frais de fonctionnement réduits.

IV. — ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Compte tenu de la constitution du fichier informatisé des sociétaires, le président passe la parole à Robert Coudry qui en a été le maître d'œuvre.

Robert Coudry indique que l'association est constituée en seize sections : treize sections pour la métropole, une section pour les départements d'outre-mer, une autre pour les territoires d'outre-mer et une section pour les pays étrangers. Le logiciel utilisé fonctionne parfaitement. Il permet l'édition de la liste des socié-

taires par ordre alphabétique, par numéro de carte d'adhésion, par section, pour les cotisants à jour et ceux qui ne le sont pas.

Des étiquettes-adresses peuvent être tirées pour effectuer des relances ou adresser du courrier.

Certains postes de président de section sont vacants il y a lieu de trouver des volontaires pour les sections : Vosges, Corse, Pyrénées, Languedoc, les départements et territoires d'outre-mer, et les pays étrangers.

Le président demande aux présidents de section de se rapprocher de plus en plus des responsables locaux de la Koumia afin de profiter de leur expérience, de participer à l'organisation des réunions et de continuer à mener leur action auprès des descendants pour qu'ils prennent conscience des responsabilités qui seront les leurs au moment de la fusion de deux associations.

Le président remercie tous les présidents de section pour l'activité qu'ils déploient et il les encourage à persévérer avec obstination et courage, malgré les déceptions qu'ils peuvent parfois enregistrer. Il leur demande de lui faire part de leurs observations ou suggestions afin d'être informé des difficultés qu'ils rencontrent.

V. — ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président indique qu'il y a lieu de renouveler le mandat de tous les membres du conseil.

Compte tenu de l'évolution future prévue de l'association il demande aux sociétaires de bien vouloir proroger le mandat des actuels administrateurs, en leur faisant confiance pour diriger l'association jusqu'à la fusion envisagée des deux associations.

Après échanges et exposé des points de vue des sociétaires, la prorogation du mandat des administrateurs est acceptée, à l'unanimité des sociétaires présents ou représentés.

A l'exception de celle d'Hubert Chanoine. En effet, Antoinette-Marie Guignot fait part des difficultés qu'il rencontre pour se rendre disponible du fait des importantes fonctions d'expert financier qu'il occupe et qui l'obligent à voyager très fréquemment à l'étranger. Le président demande alors à un sociétaire de se présenter à sa place.

Sur proposition du président, Mme Anne Barthelemy, née Balmigère, épouse du général Barthelemy, accepte le poste d'administrateur. A l'unanimité des sociétaires présents ou représentés, Anne Barthelemy est élue membre du conseil d'administration.

Anne Barthelemy prend la parole pour dire sa joie de participer à la vie de l'association des descendants. Elle exprime avec clarté et talent son espoir dans les destinées de l'association qui doit pouvoir remplir la haute et noble mission fixée dans ses statuts. Elle fait part avec émotion de ses souvenirs du Maroc et nous parle du voyage très intéressant qu'elle vient d'accomplir dans le Sud du Maroc au mois de mai dernier. La rencontre amicale, facilitée par sa connaissance de l'arabe, avec les Marocains qu'elle a connus dans son enfance et son adolescence, des contacts pris avec d'importants responsables administratifs l'encourageant à développer des actions dans le domaine culturel. En particulier sur le plan des échanges concernant les lettres, la poésie, la peinture.

La Koumia et l'Association des descendants pourraient s'associer à l'organisation de ces échanges franco-marocains dans ce domaine privilégié de l'art et de la culture qui devrait rencontrer un consensus réciproque.

Anne Barthelemy se propose d'écrire pour la Koumia un article sur ce voyage de retour aux sources si émouvant, dont elle parle avec chaleur et une parfaite connaissance du Maroc et de l'islam.

Le président lui souhaite la bienvenue au sein du conseil et la remercie de sa participation à la vie de l'association qu'il souhaite active et féconde.

VI. — ETUDE DU PROJET DE FUSION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS AVEC CELLE DE LA KOUMIA

Le président indique que le général Feaugas, les membres du conseil d'administration et de nombreux sociétaires sont préoccupés par l'avenir réservé à leur association de la Koumia, compte tenu des décès de plus en plus nombreux de ses membres enregistrés chaque année.

La solution préconisée pour assurer la pérennité de l'œuvre entreprise est la fusion des associations de la Koumia et des descendants.

Deux conseils d'administration communs se sont déjà tenus.

Un consensus général réciproque des responsables des deux associations semble se dégager des entretiens et réunions. Il reste à obtenir le consentement majoritaire des sociétaires des deux associations, à surmonter les problèmes juridico-administratifs qui se posent et à régler les conditions pratiques de cette fusion.

En ce qui concerne l'Association des descendants, je puis vous dire que tous les membres de votre conseil envisagent favorablement cette fusion, sous réserve qu'une solution soit préalablement trouvée aux problèmes suivants :

- 1° conditions et conséquences juridiques administratives de cette fusion ; modification des statuts de la Koumia ; dissolution de l'Association des descendants et destination de ses fonds propres.
- 2° Représentation proportionnelle aux effectifs de sociétaires dans le conseil d'administration ; répartition des postes de responsabilité ; temps de parole.
- 3° Conservation temporaire au sein de l'association commune d'une représentation de descendants, sous forme éventuelle de section nationale et régionale avec pouvoir de décision et contrôle de l'usage des fonds propres à l'association des descendants.
- 4° Participation des descendants à la rédaction du bulletin **Koumia** et au comité de lecture.
- 5° Les descendants ne se veulent pas les « héritiers » des grades de leur père, ni des différends ou querelles qui ont pu autrefois les opposer ou les diviser.

D'autres problèmes pourront être soulevés. Des réponses satisfaisantes, pour les responsables des deux associations, devront être trouvées.

Le président demande alors aux sociétaires de se prononcer sur ce projet de fusion.

De nombreux sociétaires prennent alors la parole pour exprimer leurs sentiments favorables.

A la question : « la fusion entre les deux associations doit-elle se faire ? ». Les sociétaires présents ou représentés répondent positivement à l'unanimité.

Cependant aucun délai n'est fixé et les membres du conseil d'administration et le président sont chargés de mener à bien cette fusion, dans les années qui viennent en accord total avec la volonté de la majorité des sociétaires de la Koumia.

VII. — QUESTIONS DIVERSES

Michel Pasquier fait part des décisions prises au conseil d'administration de la Fondation Koumia-Montsoreau dont il a été nommé trésorier.

Il fait part des prix attribués par la Fondation à des lycéens du lycée David d'Angers et de leur voyage au Maroc dont les conditions doivent être revues.

Il indique qu'il sera sans doute nécessaire d'acquérir un ordinateur pour tenir à jour l'inventaire des objets du musée et des livres de la bibliothèque. Cet achat fera l'objet d'une étude en liaison avec Robert Coudry et le président. Il demande

que les descendants recueillent des photos détenues par leurs parents et qu'ils procèdent à l'identification des personnes.

Robert Coudry tient à remercier personnellement Denise Boyer de Latour pour le travail considérable et minutieux qu'elle accomplit depuis onze ans au profit de l'association, dont elle assure la tenue du fichier qui a permis la bonne saisie informatique des données, tient le secrétariat et frappe le courrier des sociétaires. Les sociétaires s'associent à ces remerciements qui touchent profondément Mme B. de Latour.

Le président adresse à Jacqueline Maurer ses vœux de rétablissement pour son mari Georges Maurer qui a été souffrant et se trouve maintenant en convalescence chez lui.

Le président est heureux de souhaiter la bienvenue, à cette première assemblée générale, à Anne Barthelemy, Jean-Marie Cona, qui s'est particulièrement distingué comme infirmier militaire au Liban, Olivier Delattre, Hugh Durand-Desgranges, Daniel Jean-Albert, capitaine d'active, Philippe Lacomme qui vient de quitter l'armée comme lieutenant-colonel, Xavier Zaoui qui termine son doctorat de physique à Toulouse. Il salue spécialement la présence des trois jeunes Brucions : Olivier Delattre, Philippe Ott et Eric Spillmann. Présence qui nous confirme l'intérêt que portent les jeunes générations à la vie d'une association, gardienne des traditions et soucieuse de l'avenir de l'amitié franco-marocaine.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le président remercie tous les sociétaires présents de leur participation active à cette assemblée générale.

Il les convie à soutenir l'action de leurs administrateurs, à participer en plus grand nombre aux réunions de la Koumia et à rédiger des articles pour le bulletin.

Il clôt ensuite l'assemblée générale.

Georges BOYER de LATOUR du MOULIN,
président.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

Réunion du conseil d'administration et dîner du 20 octobre 1987

(annoncés en page 15 du bulletin n° 105 de juillet 1987)

Le conseil d'administration de la Koumia et des descendants aura lieu le
20 OCTOBRE 1987 A 17 h 30
à la salle B de l'annexe du Sénat,
accès par le grand portail, 15, rue de Vaugirard, Paris-VI°
tandis que l'apéritif et le dîner lui faisant suite à 19 h 30 auront lieu dans les
salons de la présidence du Sénat, dits « de Boffrand »,
accès par le 15 bis rue de Vaugirard.

En raison des mesures de sécurité en vigueur, les membres du conseil d'administration des deux associations et les participants au dîner devront PRESENTER UNE PIECE D'IDENTITE qui sera confrontée aux listes nominatives préalablement déposées au 15 rue de Vaugirard ainsi qu'au 15 bis rue de Vaugirard.

Pour permettre l'établissement et le dépôt de ces listes en temps opportun, la DATE limite extrême d'inscription est fixée au 10 OCTOBRE 1987.

M. Alain POHER, président du Sénat, assistera à l'apéritif.

Bulletin d'inscription au dîner du mardi 20 octobre 1987

à partir de 19 h 30

Sénat - Palais du Luxembourg - Salons de Boffrand
15 bis, rue de Vaugirard, Paris-VI°

M. Mme, Mlle :

Adresse :

.....

Participera au dîner, accompagné (e) de personnes.

Ci-joint, sa participation, soit 150 F × = F.

(Sous forme de chèque bancaire ou C.C.P., adressé au trésorier de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris, pour le 10 OCTOBRE 1987, terme de rigueur).

A, le 1987

Signature :

Réunion du C.A. de la Koumia le 20 octobre 1987

Ordre du jour

- Présentation du conseil d'administration élu le 13 juin 1987.
- Compte rendu de l'assemblée générale du 13 juin 1987.
- Attribution de bourses et aides pécuniaires.
- Etat d'avancement des projets.
- Préparation de la prochaine A.G. (fixée en principe au 11 juin 1988).
- Vie de l'association.
- Fondation Koumia-Montsoreau.
- Questions diverses.

Dates des assemblées générales de 1988

Le congrès de l'an prochain devant se dérouler à Caen, ses dates en sont repoussées aux **SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 JUIN 1988**, en raison de l'affluence particulière de visiteurs les 4 et 5 JUIN, à l'occasion des cérémonies anniversaires du débarquement de 1944.

*
**

Annuaire

Un certain nombre d'omissions et d'erreurs nous ont été signalées dans l'annuaire récemment diffusé. — Un additif et rectificatif paraîtra avec le bulletin n° 107 de décembre 1987.

Que les membres de la Koumia qui ont relevé une erreur les concernant nous le signalent rapidement, si cela n'a déjà été fait.

VIE DES SECTIONS

Ouest

RÉORGANISATION DE LA SECTION

A la suite de la démission du colonel Thet pour raisons personnelles, le général Feugas m'a demandé d'assumer la responsabilité de la section Ouest.

Malgré mes problèmes de vue, je n'ai pas cru devoir refuser, car il s'agit de la préparation des assemblées générales 1988 qui devaient avoir lieu dans la région.

Ne pouvant correspondre avec tous les membres — ils sont soixante-quatre sur la liste — j'ai décidé, comme l'avait d'ailleurs suggéré le général Feugas, de créer des correspondants-relais, sous réserve de leur acceptation, qui sont :

— Ille-et-Vilaine	Mme LUCASSEAU	Tél. : 99-81-27-76
— Côtes du Nord	Commissaire général TAUREAU	96-70-37-18
— Morbihan, Finistère	Commandant GENTRIC	» 98-56-35-42
— Loire Atlantique	Commandant FAUQUE	
— Calvados, Manche	Mme GUIGNOT	» 33-50-01-51
— Orne, Sarthe, Mayenne ..	M. R. de BELABRE	» 43-27-51-20

A charge pour chacun d'eux de :

- transmettre les nouvelles urgentes,
- connaître ses ressortissants (annuaire Koumia),
- recruter et relancer les adhérents non cotisants,
- garder le contact avec les descendants et avec les anciens qui, parfois, ne peuvent plus se déplacer,
- les mobiliser lorsqu'on aura besoin d'eux. (Dès maintenant, penser aux lots pour la tombola, seule ressource pour les faux-frais de l'organisation des assemblées générales).

Mmes Guignot et Lucasseau et le général Taureau ont donné leur accord.

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1988

Une réunion partielle a été tenue le 25 juillet, au Plessis-Breton, à laquelle seuls les adhérents de la proximité avaient été prévus. Etant donné l'époque de l'année, bon nombre de pressentis étaient absents ou empêchés et ce n'est qu'en présence de huit personnes que s'est tenue la séance.

Pour le choix du lieu du congrès :

- Nantes, Brest, Saint-Malo sont éliminés.
- Rennes présente des difficultés : peu d'hébergement, pas de site touristique à proximité immédiate, sauf visite de Vitré. Pas de site militaire sauf Coëtquidan, à 80 km, avec possibilité de noyer le dimanche de l'assemblée générale dans la journée du Triomphe, comme solution de remplacement (?).

— Caen. Le général Michel promet son concours auprès des autorités civiles et militaires, mais déconseille formellement les dates des 4 et 5 juin en raison des festivités de commémoration du débarquement de 1944 et suggère de reporter le congrès aux 11 et 12 juin 1988.

Le général Lecomte donne des idées, mais voit grand.

Le colonel Pelletier fournit des renseignements et offre son concours. Il semble qu'il faille se reposer localement sur lui et centraliser les décisions à son niveau pour qu'il puisse éventuellement coordonner et intervenir.

Mme Bourget, qui a téléphoné de Lozère où elle est en vacances, semble très coopérative. Son fils, Philippe Bourget (D), est tout disposé à prêter son concours.

S.I. de Bayeux : réponse banale et stéréotypée.

S.I. de Caen : possède une section « congrès », peut tout faire moyennant une dépense d'environ 5.000 francs pour un groupe de 250 personnes. J'ai écrit pour complément d'information.

En résumé et pour l'instant, nous tenons pour Caen en modifiant les dates. Le colonel Pelletier doit être chargé de coordonner les opérations locales (armées, mairie, S.I., etc.). Il est tentant, vu la légèreté de notre implantation locale, de passer par le S.I.

Une réunion plus large de la section sera programmée en septembre pour la faire collaborer au maximum.

R. ESPEISSE.

MONTMOREAU

Musée des goums

DONS REÇUS

Colonel CARPENTIER :

- Une série de gravures de costumes marocains, ayant été offerte à son père, le général Carpentier.

Anonyme (déposé par le commandant Filhol) :

- Une vareuse d'élève officier.

Mme André ANÉ :

- Une sacoche de toile ayant appartenu au général Mellier.

Capitaine de LOUVIGNY :

- Une rahla.
- Deux chkaras.
- Divers objets de cuir provenant du Tafilalet.
- Vingt livres reliés cuir, de très belle facture.

En dépôt :

- Deux cadres dont une toile pour l'assemblée générale 1988.

FERMETURE D'AUTOMNE DU MUSÉE

Le département de Maine-et-Loire fait connaître que le musée des Goums sera fermé au public du **21 octobre au 12 novembre** inclus, en raison des congés des gardiens.

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Guillaume, douzième petit-enfant du lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Vosges.
- Pauline, au début de juillet, fille d'Erik et Isabelle Pffirmann, petite-fille du capitaine (E.R.) Claude Pffirmann.
- Anne, le 17 juillet, fille de Patrick et Frédéric Danel, petite-fille du Dr et Mme Christian Bal.
- Hugues, le 30 juillet, fils de M. et Mme Hubert Chanoine, treizième petit-enfant du colonel (décédé l'andernier) et de Mme Guignot, douzième petit-enfant de Mme Brault-Chanoine.

La Koumia est heureuse de féliciter les parents et grands-parents.

MARIAGES

Nous avons également la joie d'annoncer le mariage de :

- Jacques de Balby de Vernon, élève-officier d'active à l'E.M.I.A. de Coëtquidan, fils de M. et Mme de Balby de Vernon, avec Mlle Isabelle Brill, le 4 juillet.
- Colonel Pierre Iacconi, avec Mme Janine Vieillot, le 26 juillet, dans l'intimité, à Maisy (Calvados).
- Alain Gauthier, fils du lieutenant-colonel (E.R.) et de Mme Robert Gauthier, avec Mlle Catherine Campion, le 3 octobre, en l'église de St-Gratien-des-Bois (Calvados).

Avec nos félicitations aux nouveaux époux.

DÉCÈS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

- Adjudant Robert Bonello, ancien du 1^{er} G.T.M., au début de juin à Billom. Cette nouvelle nous est transmise par le lieutenant Georges Mammari, qui rappelle que notre camarade avait également servi aux Aït Abdallah et aux Aït Issehak.
- Mme Marguerite Batlle, mère du colonel Pierre Batlle, le 3 juin. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église N.-D. de Formiguères (Pyrénées-Orientales).
- Adjudant-chef André Saintain, le 13 juin à Besançon. Bon nombre de camarades n'ayant pu assister à ses obsèques, une réunion a été organisée, avec l'accord de Mme Saintain, au cimetière de Chaprais à Besançon, par le prési-

dent de la section des Vosges. Le fanion du 10^e Tabor marocain était présent à ce dernier adieu à notre frère d'armes.

- Mme Marcelle Berthier, épouse du sergent-chef Marcel Berthier, le 27 juin à Obernai (Bas-Rhin). Le colonel René Sergent nous rappelle que la défunte était la fille de M. Stévenot, patron du « Café des Chênes », bien connu de tous ceux qui ont fait un séjour au Val-d'Ajol. Que tous ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle, pour Berthier, ancien du 83^e Goum, IX^e Tabor, et pour leurs deux enfants.
- Mme Marguerite David, épouse du lieutenant-colonel Jean David, de la section Roussillon - Bas-Languedoc, tuée le 28 juin dans un accident de circulation à Perpignan. Le colonel David était lui-même blessé à une épaule dans cet accident
- Capitaine de vaisseau René Bonnin, ancien combattant de 1914-1918, sous-marinier ayant souvent pratiqué les côtes marocaines, père du lieutenant-colonel Michel Bonnin, ancien du 19^e Goum à Fom-el-Hassan et du IX^e Tabor en Extrême-Orient, en retraite à Angers d'où il nous a fait part du décès, au cours de l'été.

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses affectueuses condoléances.

NOMINATIONS - PROMOTIONS

Dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

- a été promu officier le capitaine Pierre Cozette (1) ;
- a été nommé chevalier le chanoine Grasselli Paul, André, Julien, « ancien curé à la Martinique, pour soixante-trois ans de services militaires et de ministère ecclésiastique » (J.O. du 13 juillet 1987).

(1) Rectification :

C'est par une regrettable erreur, dont nous nous excusons bien sincèrement auprès de notre ami Pierre Cozette, que nous avons indiqué dans le bulletin de juillet, n^o 105, qu'il avait été promu dans l'ordre national du Mérite.

ADMISSION

Notre jeune camarade Philippe Ott, qui nous a fait le plaisir d'assister au congrès de Périgueux, avec deux de ses condisciples, vient d'être admis à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, à Coëtquidan.

DISTINCTIONS

Le docteur Dupuch, toujours fidèle ami de la Koumia, dont on ne compte plus les succès littéraires, fait une nouvelle moisson de lauriers en se voyant décerner :

- le prix des Joyaux de Navarre de la Renaissance aquitaine, le 27 juin 1987, pour « Gaston Phœbus », pièce en quatre actes en vers ;
- une médaille de bronze de l'Académie française, le 30 juin 1987, pour « Le Béarnais », pièce en trois actes en vers, déjà couronnée par Radio-Maroc, en 1954, et par le grand prix régionaliste de la Renaissance aquitaine, en 1983.

La Koumia adresse ses félicitations à tous les heureux promus, nommés et récipiendaires.

Une nouvelle voiture ?
Des travaux dans votre maison ?
De l'argent pour l'avenir ?

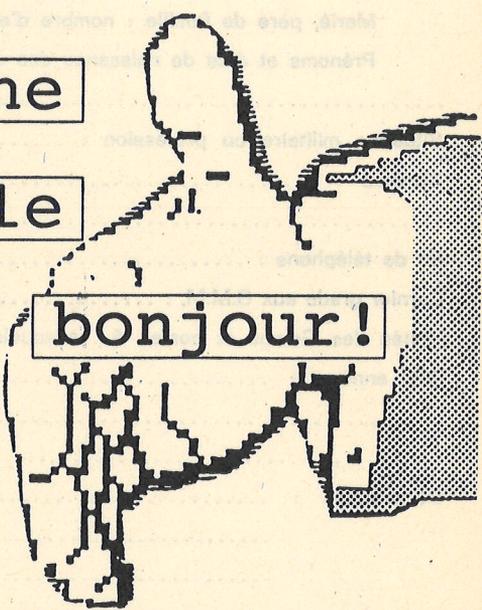
Le crédit

et l'épargne

c'est simple

comme...

bonjour!



70 agences sont à votre écoute dans toute la France
demandez l'adresse de la vôtre en écrivant,
sans timbre, à: Cetelem - Libre réponse N° 604 92
92529 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

cetelem

89, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : 47-38-85-85

LA KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE
Reconnue d'utilité publique Décret du 26 février 1958, « J.O. » du 1^{er} mars 1958



**SECRETARIAT
GÉNÉRAL :**
14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS
TÉL. : (1) 48-74-52-93

SECTION :

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms :

Date et lieu de naissance :

Situation de famille :

Marié, père de famille : nombre d'enfants :

Prénoms et date de naissance des enfants mineurs :

Situation militaire ou profession :

Adresse :

N° de téléphone :

Dernier grade aux G.M.M. :

**Unités des Goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication
des années :**

Décorations :

A, le 19....

Signature :

Cotisation annuelle et Bulletin de la Koumia pour 1987 (4 numéros par an) 150 F
Cotisation seule : 50 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P. : KOUMIA 8813-50 V PARIS.
Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.
Métro : Saint-Lazare ou Trinité-Estienne-d'Orves.

**ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES
DE LA KOUMIA, ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS
ET DES AFFAIRES INDIGENES, EN FRANCE**



Association loi 1901

Siège social : mairie de Montsoreau, 49730 MONTSOREAU

BULLETIN D'ADHESION

Nom et prénoms :

Date et lieu de naissance :

FILIATION :

Situation de famille : Nombre d'enfants :

ADRESSE :

Numéro de téléphone :

PROFESSION :

Grade dans l'armée (éventuellemen) :

Profession du conjoint :

Nom de jeune fille de votre épouse :

Déclare adhérer à l'Association des descendants des membres de la Koumia, anciens des Goums marocains et des Affaires indigènes, en France.

Cotisation annuelle et Bulletin de la Koumia pour 1987 (4 numéros par an) 150 F

Cotisation seule : 50 F.

— Ci-joint, en règlement, la somme de F.

— Chèque à libeller au nom de l'Association des descendants des membres de la Koumia

et à adresser, joint au bulletin d'adhésion, au président Georges B. de LATOUR, Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons, Callian, 83440 Fayence.

A, le

Signature :

Rayer les mentions inutiles.



RHIN ET MOSELLE ASSURANCES FRANÇAISES

le plus « **koumia** » des groupes de
compagnies d'assurances

1, rue des Arquebusiers - 67000 - STRASBOURG
48 - 50, rue Taibout - 75009 - PARIS
78, route de Paris - 69260 - LYON-CHARBONNIÈRES

Bernard MERLIN

SECRETAIRE GENERAL

45, rue de Magdebourg
75116 PARIS

Henry ALBY

CONTROLEUR PRINCIPAL

" Bordeneuve "

31380-MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Pierre SALANIÉ

AGENT GENERAL

" Le Haut-de-la-Côte "

46220 - PRAYSSAC

Michel LEONET

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DU GROUPE

Rhin et Moselle - Assurances Françaises
Languedoc

STRASBOURG

André FEAGAS

INSPECTEUR GENERAL HONORAIRE

" Le Méjean "

Pessac - sur - Dordogne
33890 - GENSAC

Maurice DUBARRY

DIRECTEUR ADJOINT HONORAIRE

" La Grande Candelle "

Allée des Pins - 13009 - MARSEILLE

Renaud ESPEISSE.

SOUS-DIRECTEUR HONORAIRE

Le Plessis-Breton

35420 ST GEORGES DE REINTEMBault

IN MEMORIAM

Le chef de bataillon André Pasquier

Après avoir tenu à être des nôtres lors de la réunion du conseil d'administration à Paris, le 10 février 1987, malgré l'aggravation de la maladie contre laquelle il luttait avec énergie depuis plus de six mois, le commandant André Pasquier nous a quittés le 26 mars pour rejoindre tous ses amis français et marocains au « Paradis des goumiers ».

La Koumia, dont il a été durant plus de vingt ans un des membres les plus fidèles, et qui lui doit l'état actuel du musée des Goums à Montsoreau auquel il a consacré toute son activité depuis le début de l'année 1970, date de sa mise à la retraite, a décidé de lui dédier le présent numéro de son bulletin de liaison.

Ses proches camarades de combat évoqueront dans les pages qui vont suivre ses qualités militaires, son courage et le souci qu'il avait de la vie de ses hommes, du bien-être de ceux qu'il avait à sa charge : famille, subordonnés, populations marocaines, mais nous pensons que ses états de service méritent dans leur sécheresse administrative d'être connus de nos jeunes et de ceux d'entre nous qui n'ont pu apprécier jusqu'ici que l'indéfectible dévouement du conservateur de notre musée.

Né le 28 février 1913 à Loches, jeune appelé il fut incorporé le 15 avril 1934 au 7^e R.T.M. à Meknès, nommé caporal le 10 novembre de la même année et sergent le 15 avril 1935, il se rengage successivement au même régiment jusqu'au 23 juillet 1937, date à laquelle il est pris en compte par le 1^{er} régiment de zouaves pour être affecté au 41^e goum à Ain Leuh où il était détaché depuis le 17 octobre 1936.

Marié le 9 janvier 1939 à Mlle Sereki, domiciliée à Azrou, il est nommé sergent-major le 1^{er} juillet 1941, adjudant le 1^{er} juillet 1942 et muté au 51^e goum à Ksiba le 1^{er} août de la même année. Il participe avec cette unité à la campagne de Tunisie du 19 décembre 1942 au 2 juin 1943 et, après quelques mois au Maroc, débarque à Naples avec le 1^{er} G.T.M. le 17 avril 1944. Il est promu sous-lieutenant le 25 juin 1944 et, avec la 1^{re} Armée française, effectue le débarquement à Sainte-Maxime le 19 août 1944. Blessé deux fois les 2 et 3 décembre à Saint-Amarin, il est dirigé par Marseille sur l'hôpital militaire d'Oran d'où, promu lieutenant le 26 juin 1945, il rejoint Rich pour y prendre le commandement du 15^e Goum qu'il quitte le 1^{er} avril 1949 pour prendre les fonctions d'adjoint du chef de l'annexe d'Outat-el-Hadj. Le 16 juin 1951 il est affecté comme adjoint au district autonome d'Ifrane, où il est nommé capitaine le 1^{er} octobre 1952, et prend le commandement du 5^e Makhzen mobile de police à Chemaïa (territoire de Safi) qu'il conserve jusqu'au 1^{er} octobre 1956, date à laquelle il quitte les Affaires indigènes et les goums où il a servi sans interruption depuis 1936, pour rejoindre le 7^e R.T.M. Il y demeurera quelques mois avant d'être affecté au centre d'instruction n° 4 de Fribourg, puis, après un bref stage à Arzew et un passage au 3/57^e R.I. à Mansourah, il est muté le 1^{er} janvier 1961 au 18^e B.C.P. à Tours. Promu chef de bataillon le 1^{er} janvier 1962, il est affecté à la compagnie de garnison et prend le 16 octobre 1962, le commandement du centre mobilisateur 32 au Ruchard.

En décembre 1964, il demande à bénéficier des dispositions de l'article 3 de la loi du 30 décembre 1963 et après avoir vu sa demande acceptée et avoir

obtenu en 1968 une affectation au service de Défense de la préfecture d'Indre-et-Loire, il est admis à l'honorariat de son grade le 31 décembre 1969.

Le commandant Pasquier totalisait : trente ans, sept mois et vingt-cinq jours de service dont vingt-huit ans de campagne. Il était commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire pour faits de guerre et de sept citations, dont trois à l'ordre de l'Armée faisant toutes état de sa haute conscience, de sa bravoure légendaire et de la solidité de son jugement, officier du Ouissam alaouite chérifien et du Nichan Iftikhar de Tunis. La Silver star, décoration de l'Armée américaine, lui avait été attribuée avec une citation très élogieuse pour son action des 18 et 19 juin 1944 en Italie.

Noté comme un soldat « d'une valeur morale hors de pair », « apte à tout », « toujours prêt à se dévouer, sur lequel on peut compter en toutes circonstances », il demeure un exemple pour tous ceux qui l'ont connu.

Général FEAUGAS.

Allocution prononcée par le général FEAUGAS lors des obsèques du commandant PASQUIER

Mon cher Pasquier,

C'est avec une très profonde émotion, qu'au nom de tous vos amis de la Kouimia et de la Fondation de Montsoreau, je m'incline avec respect devant votre dépouille mortelle pour un dernier adieu. Je ne rappellerai pas ici votre glorieuse carrière militaire, qui vous a valu de gravir tous vos grades « sur le terrain » et de voir récompenser vos mérites par l'attribution de la médaille militaire, puis de la cravate de commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Mais je ne saurais vous laisser nous quitter sans vous remercier de votre dévouement à notre association et surtout à notre musée de Montsoreau depuis sa création.

Durant plus de trente années vous avez, efficacement secondé par une épouse aussi enthousiaste que vous pour tout ce qui touche aux goums et à leurs traditions, œuvré quasiment jours et nuits pour l'entretien, le développement, le rayonnement de ce qui, pour nous tous, constitue la vitrine de nos diverses activités, témoignage de l'œuvre de la France au Maroc et de la participation des goumiers à la libération de notre Patrie.

J'ai eu maintes fois l'occasion d'effectuer avec vous le trajet Tours-Montsoreau et retour, et je ne puis oublier l'accueil toujours souriant et familial que votre épouse et vous me réserviez en la villa de la rue Sainte-Radegonde, tandis qu'en de longues soirées nous évoquions bien des souvenirs communs, comme ceux d'Ain Leuh où nous avions successivement servi, ou ceux des combats d'Italie, de Provence et des Vosges auxquels nous avions tous deux participé.

Vous avez su donner vie à notre musée dont vous étiez justement fier et dont vous cherchiez sans cesse à améliorer tant la présentation que la fréquentation, en particulier par des jeunes auxquels vous souhaitiez donner l'image d'une France généreuse et rayonnante.

Je n'oublierai pas l'enthousiasme avec lequel vous avez, en conseil d'administration de la Fondation, déposé le projet de doter d'une bourse de jeunes étudiants qui sauraient s'intéresser à l'action humanitaire de la France au Maroc et à la participation des goums, ces unités d'élite, à la libération de la France ; ni la joie que vous avez manifestée lorsque les gagnants du dernier concours ont décidé de se grouper pour effectuer ensemble un séjour au Maroc afin de découvrir sur place ce magnifique pays dont vous leur aviez tant parlé.

Que votre joie soit complète, mon cher ami, car de ce groupe de jeunes lycéens je viens de recevoir une carte enthousiaste de Fès où ils séjournent actuellement.

Votre projet devenu réalité porte ses premiers fruits, d'autres suivront.

Le musée c'était Pasquier. Eh bien, avec l'accord unanime de nos camarades du conseil d'administration, il restera Pasquier puisque nous demandons à votre épouse, qui vous y a si souvent secondé, d'en assurer officiellement les fonctions de conservateur afin d'y poursuivre votre œuvre. Nous l'accueillerons au sein du conseil d'administration lors de notre prochaine assemblée générale et proposerons sa nomination au prochain conseil d'administration de la Fondation.

Enfin à ce prochain conseil nous proposerons aussi que, désormais, la salle d'entrée de notre musée soit dénommée salle « Commandant-André-Pasquier », afin de perpétuer dans les générations suivantes le nom de celui qui a tant fait pour cette réalisation dont la Koumia peut être fière et que nombre d'associations lui envient.

Après que vous ayez enduré sans faillir plusieurs mois de souffrances tant physiques que morales, Dieu vous a rappelé à lui jeudi dernier à cette même heure où Son Fils était mort pour nous sur la Croix, ainsi je ne puis m'empêcher de penser qu'avec la foi profonde qui vous animait vous avez été accueilli comme un fils dans la Maison du Père.

Quant à vous Madame, je suis certain que, fidèle au souvenir de votre mari, vous accepterez de nous aider à poursuivre son œuvre.

Votre présence à nos côtés nous fera plus facilement accepter le départ de celui auquel notre association doit tant.

Vous exprimant notre reconnaissance pour l'affectueux dévouement dont vous avez entouré notre ami, tout particulièrement durant ces dernières semaines, je vous demande d'accepter avec vos enfants, piliers de l'association de nos jeunes prêts à assurer la relève, les condoléances émues et très affectueuses de celui dont votre mari avait su bien vite faire un ami.

ARTICLES DIVERS

En feuilletant l'« Histoire des Goums »...

Hommage à André Pasquier

Le bulletin précédent de la **Koumia** rappelait, dans ses articles, ce que fut cet officier prestigieux : le colonel de Mareuil. Il annonçait seulement en dernière heure — étant déjà sous presse — le décès d'un autre grand soldat des goums, le commandant Pasquier. Deux extraordinaires figures entrées au « Paradis des goumiers » et dans la légende des héros de notre pays.

C'est du commandant Pasquier que nous parlerons aujourd'hui.

Je n'ai pas eu l'honneur d'être son compagnon d'armes et, bien qu'ayant servi un moment dans le même cercle que lui — il était à Ain Leuh et j'étais à Azrou — je n'avais pas eu l'occasion de le connaître.

C'est donc à Montsoreau, lors d'une assemblée générale de la Koumia, que je le vis pour la première fois. Je lui dis mon admiration devant l'agencement parfait de ce musée des Goums dont il assumait avec tant de dévouement et de compétence les fonctions de conservateur. Je vis, à sa réponse, combien il lui était attaché ! Il me parla longuement de ses projets. En l'écoutant, je comprenais qu'il était un fin organisateur.

Quelques années auparavant, alors que je ne faisais pas encore partie de la Koumia, j'avais profité d'un séjour en Anjou pour visiter le musée des Goums dont on m'avait fait une description élogieuse. Jusque-là Montsoreau, pour moi, ne représentait que le roman d'Alexandre Dumas, captivant mais pas mal arrangé quant à la vérité historique en ce qui concerne la belle Diane de Méridor, comtesse de Montsoreau. Ce petit château de Montsoreau me surprit par la beauté de son site au bord de la Loire et son air martial alliant heureusement styles gothique et Renaissance. Vraiment ce choix, fait par le général Aunis, pour installer là les souvenirs des goums marocains était remarquable.

Je fus dans l'admiration des salles de ce musée. Le cadre se prête à merveille à cette évocation de l'action pacificatrice de la France au Maroc et à l'épopée des goums de 1912 à 1956. Grâce aux généreux donateurs cinq salles ont pu être meublées et la présentation des vitrines, des panneaux, du mobilier, faite avec goût d'une manière vivante, entraîne peu à peu, chronologiquement, le visiteur du début à la fin de cette histoire extraordinaire.

Cela, c'est l'œuvre d'André Pasquier, de l'ancien officier des goums et des Affaires indigènes qui, avec modestie, durant sa retraite, se donnait tout entier à une tâche nouvelle.

Modeste, oui, André Pasquier l'était. Seuls ses compagnons d'armes (et quarante ans après il n'en reste pas beaucoup) connaissaient ses exploits de baroudeur, lui-même n'en parlant jamais. Il fallait que le second tome de l'**Histoire des Goums** parût pour qu'ils fussent mis au grand jour. Découvrons-les ensemble dans la première partie de ce livre, excellemment exprimés par l'auteur, le général Salkin.

Dans le chapitre IV, consacré à la campagne de Tunisie, nous voyons le 51° goum s'illustrer à maintes reprises. Cette unité, qui vient de Ksiba, est commandée par un officier qui laissera, lui aussi, un grand souvenir, le capitaine Lucasseau.

Le capitaine Lucasseau et l'adjudant Pasquier communiquent à ceux qui sont sous leurs ordres la flamme qui fait le vainqueur.

Page 60 : le 27 décembre 1942 « le 51° goum du capitaine Lucasseau réussit, pour son baptême du feu, un coup de main particulièrement audacieux au djebel Chenanef. Le bilan est élogieux : treize Italiens tués, douze prisonniers, six armes automatiques saisies. Mais le 28 au soir, une puissante contre-attaque à base de chars « Tigre » oblige les troupes du général Mathenet à revenir sur leur base de départ... Quant au 51° goum, durement accroché, il inflige des pertes sévères à l'unité allemande qui tente de le bousculer : dix-sept Allemands tués dont un capitaine. »

L'adjudant Pasquier se distingue particulièrement dans cette opération, ce qui lui vaut la citation suivante à l'ordre de la division : « Dans le djebel Chenanef, le 28 décembre 1942, au cours d'une attaque allemande au point du jour, a commandé sa section avec énergie, se portant lui-même sur la pente au devant de l'adversaire, en tirant avec un fusil-mitrailleur dont le servant venait d'être blessé. A trois reprises a dégagé la position devant laquelle on a compté neuf cadavres dont ceux d'un capitaine et d'un adjudant ».

Malgré le froid qui sévit en janvier 1943, les goudiers multiplient « les coups de main particulièrement hardis... Le 12 janvier, le capitaine Lucasseau, attaquant avec son 51° goum, accroche une compagnie allemande dans le djebel Bou Hadjar, la manœuvre habilement et l'oblige à se replier précipitamment, en laissant entre nos mains dix-sept cadavres et sept prisonniers ». (1).

Quelques jours après, l'adjudant Pasquier se signale à nouveau par son courage. C'est un moment difficile, le commandant du tabor est tué, l'ordre de repli est donné. Le 51° goum décroche magnifiquement et André Pasquier est l'objet d'une deuxième citation à l'ordre de l'armée qui sera citée, à titre d'exemple, au poste de la B.B.C. de Londres. « Chef de section, le 22 janvier 1943... a attaqué une résistance ennemie, l'a détruite, délivrant quatre prisonniers français. Menant lui-même l'attaque à l'arme blanche et à la grenade, a refoulé les éléments ennemis jusqu'aux pentes du djebel Bou Dabous, détruisant quatre nids de mitrailleuses et tuant les occupants. A neutralisé pendant plus de deux heures un fort point d'appui allemand, permettant l'avance des unités encadrantes. S'est décroché, sa mission terminée, malgré une puissante attaque adverse menée avec quatre chars, ramenant tous ses blessés, un prisonnier, son matériel au complet et sa section en ordre parfait ».

Déjà deux citations en trois semaines !

André Pasquier est nommé adjudant-chef le 15 février 1943.

Reprenons l'**Histoire des Goums** pour y lire ce qu'écrit le général Salkin à propos de l'offensive dans la Petite Dorsale, dont l'objectif est l'encercllement des troupes germano-italiennes.

Pages 71 et 73... « Le II° tabor se rend maître du djebel Bou Hadjar, autre position-clé de la Dorsale orientale... L'action principale menée par les trois tabors (du 1^{er} G.T.M.) est déclenchée le 15 avril au point du jour. Les combats sont tout de suite très durs... aussi les actes de bravoures se multiplient-ils. Le lieutenant Delebecque, du 61° goum, et l'adjudant-chef Pasquier, du 51°, doivent charger à la baïonnette les défenseurs d'un point d'appui, sous peine d'être anéantis avec leurs hommes... » Héroïsme sanctionné par une troisième citation, à l'ordre du corps d'armée. Elle commence par cette affirmation bien justifiée : « Chef de section d'une bravoure exceptionnelle... ».

La campagne de Tunisie se termine et celle d'Italie va commencer. Dès avril 1944 le 51° goum y participe avec le I^{er} tabor du 1^{er} G.T.M. L'adjudant-chef Pasquier va s'y signaler de nouveau.

(1) Toujours page 60.

Page 136 de l'**Histoire des Goums** : « Le 18 mai, des détachements des 51° et 63° goums réussissent d'audacieuses embuscades en incendiant des voitures allemandes et en neutralisant le personnel. (Une de ces embuscades est commandée par l'adjudant-chef Pasquier)... Quant au 1^{er} G.T.M. il va écrire deux belles pages de son glorieux journal de marche : l'une relative à un audacieux coup de main, l'autre se rapportant à une brillante contre-attaque ». C'est lors de cette contre-attaque qu'André Pasquier va encore montrer sa valeur, alors que le 51° goudm recevra le choc de l'ennemi sur le mont Pezze.

Page 140 : « L'attaque est brutale. Le capitaine Lucasseau doit engager toutes ses sections... La cote 778 reste bien entre nos mains. Le bilan des pertes montre l'âpreté de la lutte : cent vingt-six tués du côté allemand, seize du côté des goums. Et l'adjudant-chef Pasquier reçoit alors la médaille militaire pour faits de guerre avec une très belle citation à l'ordre de l'armée. André Pasquier est nommé sous-lieutenant le 26 juin 1944.

Avec son goudm, le très valeureux 51°, il va prendre part à la bataille de France mais, de nouveau, au sein du II^e Tabor.

Lors de la bataille de Marseille, le sous-lieutenant Pasquier va se distinguer. Parcourons les pages 166, 167, 169 : « Les II^e et XII^e tabors du 1^{er} G.T.M. se portent sur Septèmes-les-Vallons, village autour duquel se sont retranchés de nombreux Allemands dans des ouvrages bétonnés qui ont pour noms Tante-Rose, le Moulin-du-Diable et le Fouresta. Le II^e tabor s'empare d'un hôpital allemand et de plusieurs points d'appui, mais subit des pertes : neuf tués dont le lieutenant Pietri, du 51° goudm... Il réussit... à chasser les défenseurs du Moulin-du-Diable... Le 26 août... le II^e tabor poursuit son action contre Tante-Rose... » L'action personnelle du sous-lieutenant Pasquier dans ces combats sera décrite dans la citation à l'ordre de l'armée accompagnant sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur : « Officier adjoint au commandant de goudm, a, le 27 août 1944, lors de l'attaque de la position fortifiée de Tante-Rose, entraîné les sections de tête avec un courage et un allant remarquables, attaqué hardiment les tranchées ennemies à la grenade et à la mitrailleuse, capturé de nombreux prisonniers et un important matériel de guerre dont dix mitrailleuses légères, assurant ainsi, pour une bonne part, le succès final de l'opération ».

Cette citation célèbre aussi le combattant de Belfort et de la Haute Alsace « ... A fait preuve une fois de plus de ses qualités de commandement au cours des opérations de Belfort et de la Haute Alsace, s'exposant sans cesse pour aller placer les éléments avancés de l'unité. Blessé le 2 décembre 1944 pendant le combat de Saint-Amarin, ne s'est fait évacuer que le lendemain après avoir été à nouveau atteint. Plusieurs fois cité ».

Pour ce dernier fait d'armes, laissons la parole au général Salkin. Page 191 : « Le 1^{er} G.T.M. est transporté le 29 novembre du secteur de Belfort dans celui des Vosges... Le colonel Leblanc monte une manœuvre le 1^{er} décembre pour contourner la position de défense de la vallée de la Thur... Le lendemain, le II^e tabor conquiert Saint-Amarin, âprement défendu. Le 51° goudm du capitaine Gastine qui s'y couvre de gloire subit des pertes. L'adjudant Henriot et le sergent-chef Bussing sont tués. Le sous-lieutenant Pasquier, ce seigneur de la guerre, est blessé deux fois à quelques heures d'intervalle. Grâce à ces succès la 3^e D.I.A., bloquée au nord dans ses tentatives de percée, peut prendre pied dans la vallée de la Thur... ».

La grave blessure d'André Pasquier interrompt son étincelante carrière de combattant. Il doit rejoindre le service des Affaires indigènes du Maroc où il passera dix ans comme lieutenant puis comme capitaine. Mais il rejoint le théâtre d'opérations de l'Algérie avec le 57° R.I. où il mérite par son action combative deux citations à l'ordre de la division, la dernière en date du 27 juin 1960. Ainsi durant près de dix-huit ans André Pasquier s'est battu.

En relisant les notes, toutes excellentes, données à André Pasquier, on est frappé par ces mots qui reviennent souvent « calme et réfléchi... organisateur... ». Ce baroudeur était en vérité un homme de bon sens, de réflexion et un organisateur.

Le jugement qui reflète peut-être le mieux ses qualités me semble être celui porté par un de ses derniers chefs, le chef de bataillon Geminel, commandant le III^e bataillon du 57° R.I., dans un rapport tendant à la nomination du capitaine Pasquier au grade de chef de bataillon à titre exceptionnel. En voici les extraits

essentiels : «... travail méthodique, grande expérience des problèmes administratifs... En l'absence d'un chef de bataillon toujours détaché, le capitaine Pasquier assume cette fonction et s'est toujours montré autant opérationnel qu'administratif... » (C'est l'officier d'A.I., c'est le conservateur qui administre son musée). « ... Toujours volontaire pour participer aux opérations... possède un sens très poussé de la manœuvre et des possibilités de ses unités. D'un calme réfléchi, sait prendre les décisions qui s'imposent... » (Nous retrouvons là " le seigneur de la guerre " dont parle le général Salkin). Et, après avoir indiqué les opérations dans lesquelles le futur chef de bataillon Pasquier s'est particulièrement distingué en Algérie, le commandant Geminel ajoute : « ... grâce à une connaissance approfondie du milieu musulman acquise au cours de nombreuses années passées au Maroc, il obtient d'excellents résultats dans le domaine de la pacification... ». C'est bien là le soldat humain, le gommier expérimenté, l'officier d'A.I.

Oui, André Pasquier fut un exemple dans sa vie militaire, comme dans sa vie civile et familiale.

Et tout cela, sans bruit, mais avec efficacité.

Que les jeunes suivent sa trace...

Marc MÉRAUD.

Un an après la mort du colonel Guignot

A l'occasion du premier anniversaire de la mort du colonel André Guignot et à la demande de Mme Guignot et de ses enfants, nous publions l'article nécrologique paru dans « La Voix du Combattant » du mois de février 1987, article rédigé et signé par Jean Guyot, président de la section des anciens combattants granvillais.

Un ami vient de nous quitter. Le colonel André Guignot est décédé le 28 juillet 1986 à Granville. Originaire d'Autun, né le 8 juin 1909, dans une famille d'officiers, il choisit, lui aussi, d'être militaire. Saint-Cyrien, de la promotion « Foch » (28-30), presque toute sa carrière se déroule en Afrique du Nord.

Après quatre années passées au 9^e R.T.A., à Miliana, il entre aux Affaires indigènes, ce service créé, en 1912, par le maréchal Lyautey, qui avait pour but de contrôler l'administration et la justice des chefs traditionnels (les caïds), et de rechercher les besoins des populations pour y subvenir. Cette fonction était à sa mesure car elle réclamait, en plus de connaissances militaires, une grande diplomatie, la maîtrise de la langue arabe et des dialectes berbères, une habitude des coutumes locales et, surtout, une grande connaissance des hommes.

Il restera au Maroc de 1935 à 1955.

Il participera à la campagne de Tunisie (1942-1943) avec les tabors marocains dans le djebel Chirich, où il lutta contre les troupes allemandes et italiennes.

Il sera en Algérie, de 1956 à 1962, dans les Aurès, d'abord, puis dans la région d'Oran, chef de service des S.A.S. (Sections administratives spécialisées), ces unités intégrées dans la population musulmane qui avaient efficacement participé à la pacification et que nous avons bien connues lors de notre séjour en Algérie.

Dans le Constantinois, il consacre toutes ses activités à la lutte contre la rébellion, avec de remarquables résultats dans la région de Kenchela.

Il est à l'origine de nombreux succès militaires, obtenus grâce à la précision des renseignements recueillis et à leur exploitation immédiate, en particulier, lors des opérations avec le 3^e R.C.A., contre les Katibas, venues de Tunisie, qui subirent de très lourdes pertes.

Dans l'Oranais, il contribuera, de façon efficace, à la mise sur pied des S.A.S. de Lourmel, Saint-Lucien et Renault, et à leur transformation en sous-quartiers de pacification.

Ses états de service remarquables lui valurent l'attribution de six citations, avec croix de guerre des T.O.E., croix de guerre 1939-1945, croix de la valeur militaires, avec palme, et l'élévation au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

L'U.N.C. de Granville avait été heureuse de l'accueillir parmi ses adhérents au moment de sa retraite.

Avec son sourire bienveillant et sa conviction, il avait été, avec le président U.N.C., Emile Jeanne, l'un des instigateurs de la création de notre section d'A.F.N., à Granville.

Homme courtois et affable, il était, avec son épouse, toujours présent aux manifestations de la section, en particulier aux couscous et aux méchouis, qui lui rappelaient ses goumiers et l'Afrique du Nord.

Le 31 juillet 1986, lors de ses obsèques, à l'église Notre-Dame de Granville, le drapeau tricolore de l'U.N.C. était entouré de celui du « Souvenir Français », ainsi que de celui de l'association « La Koumia », porté par un goumier, revêtu de sa « gandoura ». L'assistance était particulièrement nombreuse, venue lui dire un dernier « adieu ».

A Mme Guignot, à ses enfants et à sa famille, nous renouvelons nos condoléances et nous les assurons de notre profonde sympathie.

Voyage au Maroc

organisé par les sections d'Alsace et des Vosges

du 20 avril au 4 mai 1987

(Cf dans bulletin 105, page 73, le long article de Raymond Filhol)

Nos lecteurs trouveront, ci-dessous, les impressions d'un autre voyageur du même groupe, tout aussi ravi de son périple.

Le 18 octobre 1986, lors du rassemblement de Kaysersberg, en présence de notre président national, le général Feaugas, M. Louis Marx, au nom de tous, posait la question suivante :

— Serait-il possible, de programmer, de préparer et d'entreprendre un voyage au Maroc ?

La réponse du général Feaugas ne se fit pas attendre :

— Mon cher Marx, c'est d'accord, je vous charge de faire le nécessaire, vous avez le feu vert.

La réalisation du projet, non sans aléas, prit forme rapidement et les premiers échos, courriers, coups de téléphone arrivaient tous azimuts. M. et Mme Marx étaient passés aux actes.

Après avoir fixé la durée du séjour et la date du départ, nous prenons la route le 20 avril avec les moyens techniques de l'agence Flecher de Ohnheim (Bas-Rhin), très compétente en la matière.

Nous serons vingt-cinq anciens des A.I., des goums et amis qu'une solide amitié a unis dès le départ.

Ambrosi Charles et Mme, Marx Louis et Mme, Filhol Raymond et Mme, Moury Roger et Mme, Moury Jean et Mme, Mme Girardot Paule, Gentric Jean et Mme,

Fischer Ernest et Mme, Kerneis Jean et Mme, Schuster Edouard et Mme, Delamare René et Mme, Mme Puidupin Marie-Antoinette, Silvestre Bernard et Mme et notre ami et conducteur Jehl Edouard, le vingt-cinquième.

20 avril. — Après un ramassage en règle (horaire militaire) au départ de Strasbourg via Besançon, Lyon, Montélimar et Sète, nous embarquons sur un véritable palais flottant, le car ferry « Marrakech », pour une mini croisière de trente-six heures. Ce délai nous permet de faire plus ample connaissance et les souvenirs commencent à être évoqués avec une pointe de nostalgie.

22 avril. — Nous quittons la côte espagnole et arrivons en vue de Tanger vers 10 heures (heure solaire), nous posons le pied sur le sol marocain. Pour certains d'entre nous qui sont nés, ont vécu, ont travaillé dans ce pays, croyez-moi, c'est l'émotion.

Les démarches portuaires terminées et la prise de contact effectuée avec notre guide marocain, nous sommes prêts à affronter le djebel après un « zid l'goudem » retentissant.

Nous commençons par une visite de la ville, le cap Spartel admirable panorama sur le détroit, le cap Malabata et la chaîne du Rif. De retour à Tanger nous nous rendons à la Mendoubia et son magnifique jardin.

Après un repas frugal, nous prenons la direction de Chaouen pour y passer la soirée et la nuit.

23 avril. — Nous visitons Chaouen, ex-zone espagnole, le souk, la source de Ras-el-Ma, la casbah et la médina où nous effectuons les premiers achats, après le déjeuner nous prenons la route pour Fès.

A noter au passage que dès notre arrivée dans l'ex-zone française (sans cocorico) nous constatons avec satisfaction que nous avons laissé beaucoup derrière nous (orangers, oliviers, terrains de culture, vignobles...).

24 avril. — Arrivée très tôt à Fès, médina toujours typique et mystérieuse. Après un bol d'air pur dans le quartier des tanneries, nous prenons notre premier repas marocain au palais des Mérinides.

Nous profitons de l'après-midi pour effectuer la visite extérieure des remparts et retour sur la ville européenne que nous trouvons un peu triste.

25 avril. — Nous partons pour Meknès, avec une halte aux ruines de Volubilis, Moulay Idris, arrivée et installation à l'hôtel Zaki qui se révèle très confortable et magnifique par son style mauresque.

Après le repas, nous visitons Meknès et sa médina et profitons d'une soirée repos bien méritée.

26 avril. — Départ pour Khenifra par El-Hajeb et son hôtel du Rocher où beaucoup d'entre nous ont laissé, il y a bien longtemps, une partie de leur solde. Puis nous redécouvrons Ifrane la petite France toujours jolie.

Arrêt à Sefrou en face de l'hôtel-restaurant « Les Cerises », là, un gros coup de cœur pour la majorité d'entre nous. Anecdotes, souvenirs fusent, accompagnés sans aucune honte de petits sanglots. Nous trouvons le réconfort au restaurant Michlifen à Ifrane.

27 avril. — En route pour Erfoud via Midelt, le moyen Atlas nous accueille, le tunnel du Légionnaire, les gorges du Ziz, Rachidia (ex-Ksar-es-Souk) où depuis deux mois jaillit un geyser d'eau de qualité qui sera prochainement canalisé pour l'irrigation des palmeraies et de diverses cultures. C'est un don du ciel car depuis sept ans il n'est pas tombé une goutte de pluie.

La traversée du haut Atlas s'étant faite sans encombres, nous arrivons à Erfoud assez tôt dans l'après-midi. Nous en profitons pour aller jusqu'à Rissani.

Nous vivons notre première nuit saharienne.

28 avril. — L'appel du désert étant le plus fort, la majorité d'entre nous prend la route très tôt le matin (4 heures) en « Range-Rover » en direction de Merzouga-Taouz afin de voir le soleil se lever dans les dunes à l'horizon de la Hammada du Guir.

Manque de chance, une brune sablonneuse soulevée par le « chergui » ne nous permet pas la photo souvenir.

Malgré tout, aucune déception, nous avons les pieds dans le sable, le but est atteint.

De retour à Erfoud, après un petit déjeuner copieux, nous prenons la route pour Tinerhir où le repas nous est servi au restaurant Yasmina situé dans les merveilleuses gorges du Todra.

Ensuite direction Ouarzazate par la vallée du Dadès, Boumalne, à hauteur du djebel Sarhro nous avons une pensée émue pour notre ancien le capitaine Henri de Bournazel (1898-1933).

Nous faisons halte à Taourirt afin de visiter la kasbah du pacha El Glaoui, mais nous sommes un peu déçus par le manque d'entretien de ce lieu.

Dîner, logement à Ouarzazate.

29 avril. — Nous attaquons pour le retour la route pittoresque du haut Atlas avec ses cîmes enneigées. Le mont Toubkal (4.165 m.) se dresse fièrement devant nous.

Arrivée à Marrakech, installation à l'hôtel Amine, où nous avons la surprise de rencontrer M. Thomas qui y demeure toujours.

Visite de la ville en calèche par l'avenue de France, la Koutoubia, la place Jemaa-el-Fna, l'avenue Mohamed-V (ex-Mangin).

Soirée marocaine, méchoui, couscous, danses et fantasia pour touristes.

30 avril. — Deuxième jour à Marrakech, balade à l'extérieur des remparts, le palais de la Bahia, la Menara et ses oliviers, le jardin Majorel où une flore exceptionnelle croît, la Médina, la place Jemaa-el-Fna avec ses charmeurs de serpents, ses porteurs d'eau, l'arracheur de dents qui sont toujours d'actualité.

Dîner folklorique au restaurant Dar-Salam en Médina.

1^{er} mai. — Départ pour Casablanca, repas sur le front de mer, visite succincte de la ville puis nous partons pour Rabat avec une étape à Skhirat chère au cœur de M. Marx. Les traces de son lointain séjour subsistent, le bordj a été bien restauré et semble toujours solide, sans oublier la plantation d'eucalyptus un peu penchés mais robustes.

Arrivée à Rabat vers 15 heures, visite de l'esplanade du Mechouar face au palais royal, la ville ancienne du Chellah, la tour Hassan et le mausolée du roi Mohamed V, les Oudaïas et la ville moderne.

Nous nous installons à l'hôtel du Chellah.

2 mai. — Comme tout a une fin, nous prenons le chemin du retour par le littoral, le cœur un peu serré nous arrivons à Tanger où le ferry nous attend.

Nous avons trente-six heures pour faire le point et préparer un au revoir. Une poignée d'amis va se disloquer de Sète à Strasbourg.

Nous avons la ferme intention de nous rassembler en fin d'année (septembre ou octobre) pour une journée photos et commentaires.

CONCLUSION

Grâce à une entente fraternelle, l'amitié et l'érudition de notre guide marocain Si Hassan, la gentillesse et la compétence de notre conducteur Edouard, le confort de notre car ont contribué à la parfaite réussite de ce périple.

A l'unanimité des amis du voyage, le séjour que nous venons de vivre restera inoubliable.

Le Maroc a beaucoup changé, l'empreinte de la France est présente et l'amélioration est constante.

Un bon état d'esprit quasiment général de la population se fait sentir surtout envers notre peuple.

Les Marocains ont l'amour de leur pays, ils font preuve de beaucoup de civisme. En voici un petit exemple : de la ville au plus petit douar, dans chaque cour d'école, un mât des couleurs se dresse où celles-ci sont montées et descendues chaque jour en présence des enfants qui rectifient la position et chantent l'hymne national.

La légendaire hospitalité marocaine est toujours réelle malgré des touristes parfois envahissants (mais c'est un outil de travail).

Le verre de thé à la menthe bien sucré reste le symbole de l'amitié.

Les structures d'accueil, hôtellerie, restauration semblent idéales quoique insuffisantes. Cependant tout sera fait pour le tourisme dans un avenir proche.

Après ce contact chaleureux ressenti par tous, nous espérons renouveler cette expérience sans attendre trente, quarante, voire cinquante ans.

Nous n'omettrons pas de faire découvrir à nos amis la magnifique région de l'anti-Atlas, la vallée du Draa, Zagora, Fom-Zguid, Tafraout, Tiznit, Goulimine, Agadir, Taroudant (la merveilleuse).

... Inch'Allah !

Bernard SILVESTRE.

P.S. — A l'intention de nos anciens ! — **Au fil de la route nous avons lu sur les bornes les noms des bleds où nous avons passé les frénésies de notre jeunesse : Mokrisset, Brikcha, Zoumi, Boulemane, Aïn Leuh, Aït Issehaq, El Kbab, Kerrouchen, Itzer, Goulmima ,etc... Que de souvenirs !**

Petites histoires qui font l'Histoire...

L'expédition de Michel Vieuchange en 1930

A Bou-lzakarn, en 1938, nous avons parlé, devant le caïd El Hanafi, de l'expédition de Michel Vieuchange dans le Seguiat-el-Hamra en 1930.

Contrairement à son habitude, il était resté grave et muet. Enfin, il fixa une cigarette dans son fume-cigarette en argent, l'alluma avec son briquet en or et nous raconta :

Vieuchange s'imaginait voyager dans le plus grand secret. En réalité, tout le monde était au courant et ses guides l'ont exploité et se sont moqués de lui pendant tout le voyage.

A un moment, ils lui avaient raconté que leur caravane allait traverser une zone particulièrement dangereuse et ils l'avaient dissimulé dans un « chouari », un de ces grands paniers à deux poches que l'on place sur le bât du chameau. Et lorsqu'il voulait sortir un peu la tête pour respirer, ils se précipitaient en disant : « Attention ! il y a des hommes armés qui s'approchent », et ils l'enfonçaient dans le chouari et accumulaient sur lui des couvertures et des bagages. Et ainsi, par une chaleur écrasante, secoué au pas du chameau, le pauvre malheureux passait des heures à étouffer dans son panier.

Enfin, au retour, ils firent étape à Bou-lzakarn où une lourde plaisanterie était préparée :

Les guides avaient persuadé Vieuchange de se déguiser en femme pour passer inaperçu. A son arrivée à Bou-lzakarn, la caravane fut installée dans le

quartier destiné aux hôtes de passage, et Vieuchange fut relégué dans la partie réservée aux femmes. Et, justement, il y avait déjà un groupe de femmes, soi-disant de passage, qui étaient en réalité quelques joyeuses commères sélectionnées dans le ksar. Et toute la nuit elles se relayèrent pour harceler ce pauvre Vieuchange. L'une, pleine de prévenance, tenait à l'accompagner lorsqu'il voulait aller faire ses besoins, une autre voulait l'aider à procéder à sa toilette intime, une autre se disait spécialiste de l'épilation et insistait pour exercer sur lui ses talents. Toutes l'assaillaient des questions les plus indiscrettes. Certaines se seraient contre lui sous une même couverture pour se réchauffer en prétextant la fraîcheur de la nuit !

Le pauvre garçon passa une nuit affreuse dans l'angoisse d'être démasqué à tout moment, sans pouvoir se reposer un instant.

Il finit par revenir à Agadir, où il mourut d'épuisement peu après son retour.

Pierre AZAM.

Cahuzac-sur-Vère, avril 1987.

Souvenirs !... Monsieur Doré

A cette époque, j'étais deuxième adjoint du capitaine Paulin, chef du bureau de Bou-izakarn. Nous déjeunerions tous chez lui, en l'honneur d'un hôte de passage, M. Doré, du sucre. (Tous les anciens ont connu les pains de sucre de la marque « Chavanne et Doré »).

Le déjeuner touchait à sa fin et le serveur apporta fièrement ce qui était le luxe du repas : le plateau de fromages de France : camembert, roquefort, gruyère, que le « Grec » faisait venir à grands frais. L'on vit M. Doré devenir pâle, des gouttes de sueur perlèrent à ses tempes ; il murmura quelques mots d'excuses et se précipita à la fenêtre : M. Doré ne pouvait pas supporter l'odeur du fromage !...

Et pourtant, avant sa reconversion dans le sucre, il avait supporté bien d'autres odeurs encore plus nauséabondes !

En effet, avant même 1912, il faisait au Maroc de la prospection pour les sociétés privées françaises. Et il avait pendant longtemps parcouru toute cette région sous le déguisement d'un « derouich », pouilleux, une sorte de « heddaoui ». Sous le nom de Moulay Ali, il suivait les souks, mendiant quelques bouchées de nourriture ou quelque « guerch », quelque petite pièce de monnaie.

Il s'était constitué un réseau d'informateurs pour réunir une masse de renseignements divers. Il avait d'ailleurs des rivaux, parfois dangereux. En particulier les agents allemands travaillaient sur la région à partir d'un lieu dit : « Areksis-Aksa », une petite crique entre Sidi Ifni et l'embouchure de l'Oued Assaka.

A la déclaration de guerre en 1914 on eut l'intelligence de le mobiliser sur place, pour utiliser sa connaissance du pays et son réseau de renseignements.

Et c'est ainsi qu'il prit part à la colonne du général de Lamothe sur Sidi Ifni en mars 1917.

Mais revenons à notre déjeuner aux fromages. Après le déjeuner, nous allâmes tous prendre le thé chez le caïd El Hanafi. Et, là, on parla beaucoup, précisément, de cette fameuse colonne de Lamothe, car M. Doré et El Hanafi y avaient tous les deux participé, le premier du côté français, le second du côté des contingents des tribus qui harcelaient la colonne. Et les souvenirs remontaient, s'échangeaient, se recoupaient, dans cette ambiance merveilleuse d'une rencontre d'anciens combattants qui se retrouvent après s'être bien tapé dessus, et qui savourent leurs souvenirs communs comme s'il s'agissait d'une belle partie de rugby.

Il aurait fallu tout enregistrer ! Je ne me souviens que d'un petit détail : à un moment les dissidents s'étaient massés dans un vallon pour attaquer la colonne. Un avion français vint les survoler et lâcha sur eux quelques bombes à main, comme cela se faisait au début. Les dissidents ne se rendirent pas compte que ces bombes provenaient de l'avion. Et comme ils se croyaient à l'abri des vues et des tirs tendus d'artillerie tels qu'ils les connaissaient, ils eurent l'impression que la colonne était pourvue d'armes nouvelles. Ils furent décontenancés et renoncèrent à l'attaque.

Souvenirs !... Souvenirs !...

Pierre AZAM.

Le « nettaf »

Rentrant d'une tournée de quelques jours passés à visiter les campements, j'étais arrivé avec ma petite escorte à Mouitour, dans l'Oued-Bou-Issafen. Nous n'étions plus qu'à une vingtaine de kilomètres de mon poste de l'Oued-Noun, mais je décidai de bivouaquer sous prétexte d'étudier quelques ruines très anciennes que la tradition attribue à d'énigmatiques « nessara » (chrétiens), en réalité, peut-être pour profiter une fois encore de l'« amère douceur de ces campements d'un soir » dont parlait si bien Psichari. (Hum ! Qui lit encore Psichari ?).

Je voulais quand même envoyer quelqu'un au poste le soir même pour prévenir que nous rentrerions le lendemain. Je désignai Souilek qui était le plus jeune et qui avait un bon chameau.

Quand il s'éloigna le vieil Ahmedoua dit, de sa voix neutre : « El nettaf ». Et tous mes gars se mirent à glousser avec des airs polissons.

Je voyais bien qu'il y avait une plaisanterie, mais je ne comprenais pas... NTEF, s'épiler ; NETTAF, nom de métier de la deuxième forme, l'épileur ?...

Ahmedoua, de sa voix toujours aussi lente et sans timbre, m'expliqua qu'au bon vieux temps où il était un chef de rezzou réputé, lorsque les razzieurs revenaient d'un coup de main fructueux, alourdis de butin, ils envoyaient en avant une estafette annoncer leur retour afin que les femmes aient le temps de s'arrêter en s'épilant soigneusement, pour accueillir les guerriers.

On l'appelait le « nettaf » l'épileur.

Pierre AZAM.

Les joyusetés de la typographie (et non pas de la topographie)

Dans un petit article sur Rhord ekh khadem (la Koumia, bulletin n° 105), emporté par un grand souffle poétique, j'évoquai un doux « HULULEMENT » qui ne rompaît pas le grand silence de la nuit.

Horreur ! Par les soins d'un typographe (et non pas topographe) facétieux, ce doux hullement est devenu un « hurlement » !...

Je crains que ce hurlement n'ait glacé de terreur les malheureux lecteurs !...

Pierre AZAM.

N.D.L.R. — Erreur du typographe et distraction du correcteur ont conduit à cette amusante coquille. Nous nous en excusons auprès d'eux, et auprès de l'auteur qui a vu son texte sensiblement altéré.

St. M.

Nos uniformes

Las !... Que sont devenus tous nos beaux uniformes !
 Ils languissent aussi, mités, presque sans formes,
 Fantômes esseulés témoins des temps passés
 Où nous n'étions jamais souffrants ni harrassés,
 Et les quatre galons de mon képi garance
 Qui m'aura longuement suivi dans mon errance
 Evoquent un combat, tel compagnon hardi,
 Devant eux je me dis que j'ai vieilli, pardi !
 Dans le grenier j'ai pu retrouver un vieux chèche
 — A la mode, en quarante... — avec son tissu rêche,
 Ma paire de belras ainsi que le seroual
 Que je portais jadis chez les Beni Zeroual.
 Les djellabas ont eu leurs lettres de noblesse
 De la Corse à Marseille et d'Italie en Hesse,
 On pourrait y trouver sans doute maint pollen
 Chez ceux qui les portaient jusqu'à Sigmaringen !
 Le rouge convenait fort bien à la tunique
 Qu'honora Bournazel, à l'épopée unique,
 Et burnous, gandouras, avaient sur chaque souk,
 Dirait-on de nos jours, de l'allure et du... look,
 Le plus humble, drapé dans une houppelande,
 Avait l'air d'un seigneur, d'un prince de légende.
 Mais ici que voit-on ? Un Poulbot ? Un Titi ?...
 Non point, Plutôt des Punks ou quelque travesti,
 A peine croise-t-on, parfois, une gitane,
 Et même les curés ont largué leur soutane !
 Mais autrefois c'était un moine, un général,
 Des saint-cyriens, de beaux spahis, un cardinal,
 Les passants s'approchaient pour lui baiser sa bague,
 Désormais tout est gris, tout se perd dans le vague.
 A-t-on honte, aujourd'hui, vraiment, des attributs
 Qui faisaient notre honneur au sein de nos tribus ?
 C'est la monotonie, hélas, qui s'organise,
 De New-York à Pékin, c'est la même chemise,
 Et souvent le Chinois, pour faire le gandin,
 Va dîner au Maxim's et se vêt chez Cardin !
 Nos marins, à qui nul, jadis, ne cherchait noise,
 Ne portent à Toulon qu'une « tenue bourgeoise »,
 Quand, d'aventure, ils vont courir quelque jupon,
 Personne ne peut plus leur toucher le pompon !
 Si de nos jours on voit du nouveau dans la foule
 C'est un gangster, avec son arme et sa cagoule...

Henri DUPUCH.

La femme et l'amour

Quel fou put inventer l'égalité des sexes
 Et prétendit guérir ainsi tous les complexes ?
 Laissons l'homme et la femme à jamais différents,
 C'est cela seul qui rend nos rapports enivrants,
 On ne peut voir s'unir que des signes contraires,
 Que la femme, toujours, conserve ses mystères,
 Cependant, c'est l'inverse aujourd'hui... Dura lex !...
 Désormais chacun porte un costume « Unisex »,
 Avec ces cheveux longs, avec ces « jeans » sans âme,
 Faut-il dire au client : « Monsieur.. ou bien Madame ? »
 Ce qui cause souvent un fâcheux quiproquo.
 Mieux valait conserver notre ancien statu quo.
 La femme est comme une île où le vent nous entraîne,
 Où nous pouvons trouver une sœur, une reine,
 Après avoir longtemps erré, cahin-caha,
 Tel Ulysse épuisé trouvant Nausicaa.
 Sa logique, pourtant, nous paraît.. illogique,
 Mais elle nous enferme en un cercle magique
 Dans un monde irréel de chimères, d'encens,
 Elle a, nous le savons, comme un sixième sens.
 Lorsque l'homme ressent, pour elle, un coup de foudre,
 Il est près d'exploser, comme un baril de poudre,
 Que de pièges sournois lui faut-il éviter,
 Au festin de l'amour il n'est qu'un invité.
 Cependant tout vieillit et les mœurs se dépravent,
 La licence s'étend et les choses s'aggravent,
 Pour tomber amoureux il faut du cran, oui-da,
 Quand on sait que l'on peut... attraper le Sida !...
 Je frémis en voyant parfois un jeune couple
 Qui s'enlace et s'en va, sans crainte, d'un pas souple,
 Pour accueillir Eros en restant élégants,
 Il faut... s'aseptiser... et se mettre des gants !
 Mais l'amour ne vaut rien s'il ne conduit à l'âme,
 Et c'est comme une fleur qu'on cultive une femme.

Henri DUPUCH.

Faut faire avec

Lorsque les Bretons font naufrage
 Ils se disent avec courage
 En agrippant quelque cordage
 Ou quelque morceau de spardeck :
 Faut faire avec...

C'est bien dur de gagner sa croûte
 Quand c'est partout la banqueroute,
 Contre le destin l'on s'arc-boute
 Hélas, on n'a plus un kopeck
 Pour son bifteck.

L'amour est une belle chose,
 On voit d'abord la vie en rose
 Mais bientôt tout se décompose
 Et l'on a des prises de bec.
 Faut faire avec.

Il arrive qu'on se morfonde
 D'amour pour une belle blonde,
 On lui propose un tour du monde
 Lorsque soudain survient son mec,
 Un boxeur grec.

Ecrire un poème est sublime
 Mais si l'on court après la rime
 On va tout droit vers la déprime
 Et brusquement l'on reste sec.
 Faut faire avec.

On a connu mille aventures,
 La gloire... et les déconfitures,
 On n'a plus de grosses voitures
 Ni de bateaux en bois de teck,
 Tout juste un break.

Vient l'âge où malgré la science
 Allah nous dit : « C'est l'échéance,
 Tu dois tirer ta révérence
 Dans un dernier salamalek... »
 Faut faire avec..

Henri DUPUCH.

Les goumiers en Tunisie

(Sur l'air de « C'était un grenadier qui revenait des Flandres »)

1^{er} couplet

Les goumiers sont partis, | bis
Sont partis pour la guerre.
Voici en quelques mots
Le récit de l'affaire.
L'Tabor s'en va
De Zaouia.
Ya baba, ya khouia,
Rkbou l'machina (bis)
Et alikoum slama. (bis)

2^e couplet

Pour mieux les entraîner | bis
Au début de l'histoire
On leur fit faire à pied
La route entre deux gares.
Et les voilà
Dans leurs nâalas
En avant bismil'lah.
Le courage il est là (bis)
On va vous montrer çà (bis).

3^e couplet

Cinq ou six jours après | bis
A l'attaqu' s'élançèrent
Et les plus démerdards
De neuf se rhabilèrent.
Sebbat roumi
Qui j'y sont pris
Sur les Macaroni.
Grand capot' j'y sons mis (bis)
C'est Hitler qui fournit (bis)

4^e couplet

Et pendant quelques mois | bis
C'est la guerre en montagne.
On perd un peu d'terrain
Et beaucoup on en gagne.

Sur les koudiats,
Dans les châabas
Partout, du haut en bas
Les goumiers sont tous là (bis)
Mais les tanks y en a pas. (bis)

5^e couplet

Et puis dans les labours | bis
Bientôt ils s'avancèrent.
Dans la plain' d'Ousseltia
De la terreur semèrent.
Les coups de main
Çà leur va bien ;
Chiper des Fridolins
C'est un plaisir malin (bis)
On s'y fait vite la main. (bis)

6^e couplet

Quelques bersaglieri | bis
Hélas s'aventurèrent.
Leurs motos à présent
Font très bien notre affaire.

Un lamento
Pour Benito.
Avanti. Avant tôt
Oui il verra bientôt (bis)
Les goumiers au Lido. (bis)

7^e couplet

Tout ayant une fin | bis
Cett' fin fut la victoire.
Goûtez donc ce bon vin,
Je vous invite à boire.

A la santé
De nos goumiers
Et de tous les Français
Qui, bientôt libérés, (bis)
Nous verront arriver. (bis)

(Chanson recueillie et adressée
par le général JARROT).

BIBLIOGRAPHIE

Maurice FOUGEROUSE

LE MAROC - VOCATIONS ET REALITES

Editions de la Fondation Singer-Polignac,
43, avenue Georges-Mandel, 75116 Paris.

Notre ami Maurice Fougerouse, qui servit au Maroc (Dar Beïda et Affaires indigènes) de 1940 à 1968, y obtint un diplôme de berbère, conférant le professorat et fut pendant quatre ans ambassadeur de France dans l'émirat de Bahrein, vient de publier un ouvrage intitulé « Le Maroc, vocations et réalités » dans lequel, à partir des composantes de ce pays, où il a conservé de nombreuses relations, il fait le bilan de vingt-cinq ans d'indépendance. Ce bilan est positif et les perspectives sont encourageantes. Nul doute que membres de la Kouμία et Descendants trouveront un grand intérêt à la lecture de cet ouvrage particulièrement documenté.

Général André FEAUGAS.

AVIS DIVERS

Recherches

Le Révérendissime Archimandrite Benoit (Sergent Dupuis), serait heureux de recevoir des nouvelles des sergents (en 1953) : Jean-Claude Givelet, Menard et Ribotou.

Lui écrire à l'adresse suivante :

R. A. BENOIT, Père abbé du monastère orthodoxe St-Nicolas,
La Dalmerie, 34260 Le Bousquet d'Orb.

Mme PONS, demeurant à Périgueux, veuve du colonel PONS qui a jadis servi au 2^e R.T.M. au Maroc, appelée par téléphone de Périgueux, vraisemblablement par un congressiste de la Kouμία, le 13 ou 14 juin, serait reconnaissante à cette personne de l'appeler à nouveau au numéro 53-53-07-76.

M. Pierre SOULIÉ recherche des témoignages sur un tunnel « hélicoïdal » percé, au printemps 1933 entre les hautes vallées du Dadès et du Todrah, par un bataillon du 15^e R.T.A. et deux bataillons de légion.

Il prie de lui envoyer tous renseignements à ce sujet à :

M. Pierre SOULIÉ,
6, place du Marché, 78600 Maisons Laffitte.

Le capitaine PFIRRMANN, à la recherche du Cours d'arabe dialectal du Commandant Henry MERCIER, s'est vu indiquer par le colonel COCHAIN, de Rabat, une librairie Geuthner à Paris, introuvable dans l'annuaire des P.T.T.

Il serait reconnaissant à qui pourrait lui céder ce livre. Lui écrire ou téléphoner :

M. Claude PFIRRMANN,
Enclos aux Fontaines « Fontaine Ivoire H »
134, rue du Curat, 34090 Montpellier. - Tél. : 67-79-24-15.

LA KOUMIA

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), Colonel PICARDAT, Colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCAS-SEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	(16) 94-76-41-26
Vice-président	Robert COUDRY	(1) 43-26-70-96
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	(1) 42-60-29-98
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	(1) 45-06-69-36
Trésorier	Michel PASQUIER	(16) 47-50-94-49
Administrateurs	Jean BERTIAUX	(16) 86-62-20-95
	Jean-François CARRERE	(1) 60-08-01-40
	Cyril VILLERBU	S.P. 69 120 / A
	Jacques PASQUIER	(1) 42-53-72-91
	Simone LABATAILLE	(1) 45-04-47-29
	Florence ESPEISSE	
	Anne BARTHELEMY	(16) 93-24-14-85

Cotisation annuelle et abonnement au « Bulletin de la Koumia » 150 F.

Cotisation seule : 50 F.

Chèque à libeller au nom de : ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA et à adresser à :

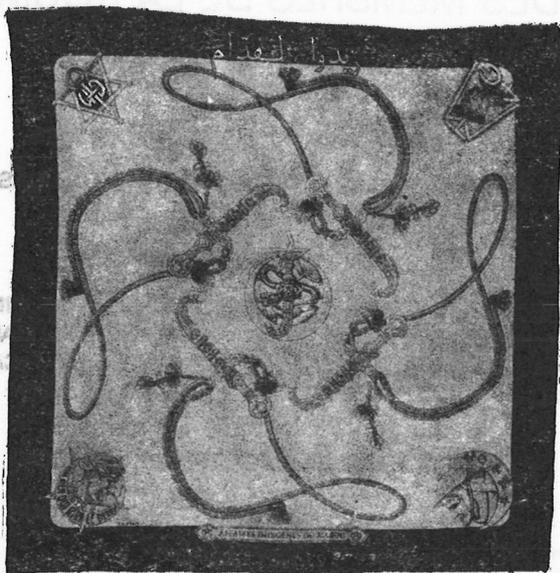
Georges BOYER de LATOUR, président,
Les Touss du Puits-Neuf, route de Mons,
Callian, 83440 Fayence.

LE FOULARD DES A. I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure verte ;
- fond blanc et bordure bleue ;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 400 F plus 20 F de frais d'envoi en province.



Philippe POULIN

MASSEUR - KINESITHEPEUTE

Diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-Rue

Tél. 46-26-19-49 92310 SEVRES

UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS — Téléphone : 48-87-30-22

M. GUILLETTE, Directeur

Chaussures — Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Casques
Gants de protection — Civières — Boîtes à pansements

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES